

Juillet 2016

n°31

# Le Croisic



**CULTURE « Esprit Zik' » au Mont-Esprit**

**ENVIRONNEMENT** Plages : un entretien raisonné

**URBANISME** AVAP, une nouvelle démarche pour le patrimoine

# SOMMAIRE

<b>ÉDITORIAL</b> .....	<b>3</b>
<b>CULTURE</b> .....	<b>4 - 15</b>
« Esprit Zik' » au Mont-Esprit. La Galerie Chapleau: un été musical et littéraire. Plumes d'Équinoxe sous la présidence de Yann Queffélec. Entendre Verdun 1919-2016: un événement musical exceptionnel.	
<b>ENVIRONNEMENT</b> .....	<b>16 - 20</b>
Plages: un entretien raisonné.	
	
Qualité des eaux, surveiller comme le lait sur le feu. Les algues vertes.	
<b>SÉCURITÉ</b> .....	<b>21 - 22</b>
Circuler à vélo	
<b>TOURISME</b> .....	<b>23</b>
<b>PATRIMOINE</b> .....	<b>24 - 25</b>
La maison du sauvetage a ouvert ses portes.	
<b>TRAVAUX</b> .....	<b>26 - 30</b>
Port-Lin se refait une beauté Arrêt de bus: mise en accessibilité PMR	
<b>ÉTÉ</b> .....	<b>31</b>
Marché du terroir: nouvelle formule	
<b>URBANISME</b> .....	<b>32 - 37</b>
Avap, une nouvelle démarche pour le patrimoine	
<b>SOCIAL</b> .....	<b>38 - 39</b>
Inscription au plan Canicule	
<b>AGENDA</b> .....	<b>40 - 45</b>
<b>TRIBUNE</b> .....	<b>46 - 47</b>

**Éditeur**  
Rim Imprimerie.

**Directrice de la publication**  
Michèle Quellard, maire du Croisic.

**Rédacteurs**  
William Nocus.  
Laurent Delpire.

**Maquette**  
Delphine Chateau.  
William Nocus.

**Photo de couverture**  
Plage de Port-Lin - 2014 © Valéry Joncheray

5 000 tirages - juillet 2016



**Michèle Quellard,**  
Maire du Croisic.

### Chères Croisicaises, chers Croisicais,

La saison estivale est déjà bien entamée, les manifestations vont se succéder tout l'été, que cela soit nos rendez-vous vespéraux sur les quais, en passant par les fêtes du 14 juillet et du 15 août, aux animations de l'office de tourisme, aux rencontres culturelles de La Galerie Chapleau, sans compter l'offre associative, ce sont plus d'une centaine d'animations qui va égrener ces trois prochains mois avec, cette année, quelques nouveautés comme les concerts au Mont-Esprit. L'été est aussi une période dédiée à la jeunesse. Les services de la Ville ont mis au point un programme riche, varié et adapté aux familles. J'attire votre attention sur cette exposition exceptionnelle réalisée au Croisic et consacrée au sculpteur Jean Fréour. Notre ville va accueillir, à l'ancienne criée, plus

de deux cents œuvres de cet artiste prolifique et injustement méconnu. Quant à La Galerie Chapleau, elle exposera les créations Fréour dans le fonds Chapleau.

Je tiens à souligner la qualité du travail des associations et des services municipaux qui font aussi la richesse de cette programmation. Celle-ci se veut tout public, jeunes et moins jeunes. Elle est aussi populaire et accessible, tournée aussi bien vers les touristes, Croisicais et résidents secondaires.

C'est pourquoi mon équipe profite de la présence du plus grand nombre, pour venir à votre rencontre dans vos quartiers. Nous serons plusieurs élus à nous déplacer sur le territoire communal, en renouvelant pour la 5<sup>e</sup> année, nos réunions de proximité.

Bien sûr, nous expliquerons le sens de notre engagement et de notre détermination, mais l'essentiel et la priorité pour la municipalité restent d'être à votre écoute. L'amélioration de votre cadre de vie est une de nos actions phares. Ces rendez-vous, je les souhaite constructifs et participatifs.

Mon objectif est d'entretenir ce dialogue entre les élus et les Croisicais. Il me semble essentiel de donner la parole, d'être à l'écoute de ceux qui vivent la ville au quotidien. Tous les ans, nous nous apercevons que grâce à ces échanges démocratiques, vous nous faites part de votre expertise d'usage avec pour ambition commune l'amélioration de l'intérêt général.

Je vous souhaite un bel été. ■

### Réunions de proximité 2016 – 18 h 00

Mercredi 6 juillet, parking de la salle du Lin

Lundi 18 juillet, parking du Sable Menu

Jeudi 21 juillet, avenue des Moulins, centre de loisirs

Lundi 25 juillet, rue Emmanuel-Provost, chapelle du Crucifix

Mercredi 27 juillet, lavoir du parc de Penn Avel

Lundi 1<sup>er</sup> août, Mont-Esprit,

Mercredi 3 août, parking de la SNSM

Lundi 8 août, parking du Castouillet

Mercredi 10 août, jardin de l'hôtel de ville

*Sous réserve de modification*

NOTA. Bien évidemment, vous pouvez vous rendre aux réunions que vous souhaitez même si elles ne concernent pas votre secteur.



## << Esprit Zik' >> au Mont-Esprit

Pour cette saison estivale, la municipalité a souhaité relancer les concerts d'été. Auparavant, ils avaient lieu place du 8 Mai, désormais ces soirées se dérouleront dans le site du Mont-Esprit. Entretien avec Geoffrey Bénigué, subdélégué aux Animations.

**Croisic Mag. Pourquoi relancer les concerts d'été?**



Photographie © Ville de Croisic

**Geoffrey Bénigué.** Les concerts d'été ont été mis en place dès notre arrivée en 2008 en parallèle de l'animation des lundis estivaux *Un*

*soir sur les quais*. Avec le succès qu'a connu ce rendez-vous, nous avons consacré beaucoup d'énergie et de moyens à son développement.

Aujourd'hui *Un soir sur les quais*, qui accueille aussi chaque lundi deux groupes de musique, est une animation pérenne, ce qui nous laisse plus de temps et d'aisance financière pour reprogrammer des concerts en été.

Notre principal objectif dans le cadre de ces concerts est de ravir le plus grand nombre, Croisicais, comme vacanciers. Les applaudissements et sourires sur les visages des très nombreux spectateurs sont la plus belle des récompenses pour toutes les personnes qui s'investissent pour concrétiser nos idées.

**Comment sélectionnez-vous la programmation?**

Être responsable d'une programmation n'est jamais chose

facile, chacun ayant ses propres goûts et avis sur la question. Nous nous efforçons de programmer des musiques fédératrices, populaires, intergénérationnelles non réductrices pour une partie du public. Afin de relancer ces concerts, nous nous sommes rapprochés de groupes de qualité dont nous connaissons déjà et le talent et le professionnalisme.

Nous avons baptisé ces soirées musicales « *Esprit Zik'* ». L'édition 2016 met l'accent sur les genres pop, rock, folk.

**Pourquoi avoir choisi le Mont Esprit?**

Le choix du Mont-Esprit a été mûrement réfléchi puisque nous l'envisageons depuis 2008. Ce jardin est un lieu magique, calme, sécurisé. Ce cadre se prête merveilleusement bien pour l'accueil de festivités. Entièrement repensé ces deux

dernières années, la libération des espaces nous invite tout naturellement à venir découvrir ce qui se cache derrière les premiers arbres.

En son centre, le théâtre de verdure est un lieu parfait et unique pour partager des moments de plaisir simples. Lorsque ces concerts avaient lieu place du 8 Mai, nous étions confrontés à tout un ensemble de problèmes.

En premier lieu, la sécurité, la circulation des véhicules, le peu d'espaces verts, et puis même si le cadre du port est exceptionnel, un concert sur un parking n'est jamais très motivant pour le public. En revanche, le Mont-Esprit permet aux familles une certaine quiétude quant à la sécurité de leurs enfants, le public peut s'asseoir, déambuler, etc.

### **Vous mettez en place un podium pour la saison, comment souhaitez-vous l'optimiser ?**

En plus des concerts que la ville du Croisic met en place, nous comptons sur les dynamiques associations locales pour faire vivre le lieu.

Tout est prévu techniquement pour y accueillir des spectacles, du théâtre de plein air, et de l'art de rue en général. Nous étudierons avec attention toutes les propositions qui nous seront faites, dans la continuité de notre politique culturelle et en intégrant les contraintes budgétaires.

### **Avez-vous d'autres projets autour du Mont-Esprit ?**

D'abord, nous voulons inscrire dans le temps ces concerts.

Nous en programmons trois cette année. Nous gardons le jeudi comme jour pertinent. Mais les idées ne manquent pas. L'une d'entre elles serait de programmer sur une journée plusieurs fanfares dans des lieux stratégiques du Mont-Esprit, pour toutes se retrouver le soir au milieu de cet écran... ■

## **Julien Loko**

**Jeudi 21 juillet 2016 à 21 h 00, Mont-Esprit**



Julien Loko est un artiste complet : excellent musicien, interprète puissant et magnétique, auteur-compositeur inspiré, dessinateur, réalisateur de ses clips et de courts-métrages... Son univers artistique est polymorphe et envoûtant. Depuis la Nouvelle Star en 2009, il a reçu un Prix aux Rencontres d'Astaffort en 2010 (lancées et présidées par Francis Cabrel), vécu l'aventure *Dracula* en 2011-2012, récompensée d'un Globe de Cristal pour la meilleure comédie musicale, puis joué Michel Ardan dans *Le Voyage Extraordinaire* de Jules Verne en 2015-2016 au théâtre Mogador. Autant de jalons qui lui permettent de conserver l'intérêt des médias et de son public. Dans ses concerts, la force de ses chansons s'exprime par toutes les facettes de son talent et s'étoffe de la présence d'ELI, la machine qu'il a inventée et avec laquelle il dialogue. Actuellement en cours de réalisation de son 4<sup>e</sup> album, il livre sur scène ses nouvelles chansons, mélange de pop, de folk et de musiques urbaines, des chansons profondes, authentiques, sincères. Comme lui.

## **Les Capitan's**

**Jeudi 4 août 2016 à 21 h 00, Mont-Esprit**

Éric Fleury : guitare solo, Alain Cloye-Die : guitare basse, Gérard Lezin : guitare rythmique, piano et chant, Bertrand Guesdon : batterie.

Le groupe est né en 1962 en région parisienne. Tous copains d'école, à l'époque les Capitan's ont accompagné Françoise Hardy, Pétula Clark. Trente-cinq ans plus tard, Éric Fleury a reformé le groupe en 1999 sous le même nom Capitan's (Ménestrels en Italien), avec l'identique répertoire *Shadows* des années 1952 à 1962.

Le groupe fait revivre cette fameuse époque, superbe, avec aussi *les Rollings Stones, les Beatles, etc.*



## Groupe MO

Judi 18 août à 21 h 00 — Mont-Esprit

Fondé par deux amis d'enfance, *Mo* est l'alliance de deux personnalités complémentaires, une union qui fait la force de ce groupe. Ce sont les initiales de « *Méto Opéra* », car c'est ici que le nom du groupe a été trouvé. Cette célèbre station de métro, au nom empli de sens, reflète bien leur trajectoire : le mouvement, le voyage, la musique...

Nicolas Karell et Yohan Sati sont les complices fondateurs du groupe. Deux auteurs, compositeurs, interprètes et producteurs de leurs albums. On retrouve leur énergie teintée de pop folk aux reflets rock, rythmée par des percussions improvisées !

Après avoir assuré les premières parties de Christophe Maé, Johnny Hallyday ou encore Patrick Bruel, le groupe MO attaque une tournée 2016 avec un nouveau *show Pop-Folk & Percussions* alliant créations et reprises personnalisées, plus de 50 concerts sont prévus dans toute la France dès le mois de juin ! Dont un au Croisic.



## Jean-Louis Debré s'est arrêté au Croisic

Le 30 mai dernier, Jean-Louis Debré, président du Conseil constitutionnel de 2007 à 2016, s'est déplacé au Croisic pour présenter son dernier livre « *Ce que je ne pouvais dire* ». Devant près de 300 personnes réunies à la salle des fêtes, celui qui fut ministre de l'Intérieur et président de l'Assemblée Nationale, évoqua quelques anecdotes, teintées d'humour, sur deux anciens membres de droit du Conseil constitutionnel : Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac. C'est ainsi que l'on put découvrir les talents d'imitateur de Jean-Louis Debré.

Depuis qu'il a quitté la présidence de cette institution créée en 1958, année de naissance de la V<sup>e</sup> République, ce gaulliste rompt avec le devoir de réserve que lui imposaient ses fonctions. Sans fioriture ni langue de bois, il raconte les pressions, les tensions parfois entretenues avec le pouvoir exécutif.

Il s'est prêté avec gourmandise aux jeux des questions et réponses, défendant les mécanismes de la V<sup>e</sup> République, rappelant que le Conseil constitutionnel, lorsqu'il est saisi, ne traite de l'aspect des lois que le versant juridique et non moral. Ainsi, sous sa présidence, fut validé des lois et réformes majeures, notamment lors des débats sur le mariage homosexuel, la taxe carbone ou la loi Hadopi.

Aujourd'hui, il se refuse à commenter l'actualité politique et vient d'être nommé président du Conseil des archives de France.



Photographie©Ville du Croisic

## Journée de la Sécurité Routière

Mercredi 20 juillet - de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00, place du 8 Mai

La police municipale du Croisic organise cette journée consacrée à la prévention routière autour de 3 pôles, réglementation, prévention et intervention afin de sensibiliser tous les publics aux dangers de la route. Retrouvez de nombreuses animations gratuites telles que des pistes de maniabilité et routière, des simulateurs de 2 et 4 roues, une démonstration des pompiers et une initiation aux gestes de premiers secours...

À partir de 3 ans.

en bref



CULTURE



Photographie © Ville du Croisic

# La Galerie Chapleau : un été musical et littéraire

Outre l'exposition « Un autre regard sur Jean Fréour »,  
La Galerie Chapleau propose de nombreux rendez-vous culturels  
pour cette saison estivale : musique classique et récitals littéraires  
sont au programme.

Un spectacle complet, riche en diversité, attractif et passionnant !

La saison démarre le mercredi **13 juillet à 20 h 30** avec un concert « **Musique au salon** ». Dans le cadre intime du salon du peintre, Frédérique Rouzeau au violon, Claude André-François au chant et Anne-Lise Gillet au piano vont interpréter des œuvres de musique française de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Quelques mélodies de Fauré, de Massenet ou encore de Satie ainsi que les Feux d'Artifices pour piano et la sonate pour violon et piano de Debussy. Écrites avec élégance, ces œuvres trouvent toute leur place dans le cadre de La Galerie Chapleau.

**« L'homme et la mer » mercredi 3 août à 18 h 30**

De tout temps, l'homme a rencontré la mer. Elle l'a nourri, fasciné, rempli de

rêves et d'espérances. Pour l'affronter, il a souvent eu recours à Dieu, le priant de l'aider dans ses aventures maritimes!

Voilà le thème du concert « *L'homme et la mer* », mercredi 3 août à 18 h 30, où Catherine Manandaza, soprano, Carine Llobet, pianiste et Jean-Christophe Grégoire, baryton, transcendent une réalité poignante de la vie de l'homme. Vous entendrez des mélodies inédites, des poèmes et des airs d'opéras qui la racontent.

Le programme est constitué, pour l'essentiel, de mélodies sur le thème de la mer. Typiquement français, ce genre présente des œuvres spécialement écrites pour le piano et la voix.

Un moment de magie où se rencontrent

la poésie, la finesse musicale et l'émotion de la voix humaine. De nombreux compositeurs se sont adonnés à ce genre de créations. Ainsi vous pourrez entendre des pièces de Henry Duparc, Gabriel Fauré, Claude Debussy, Ernest Chausson, Reynaldo Hahn, Hector Berlioz, Albert Roussel... Des extraits d'opéras sur le même thème parsèmeront également ce récital: extraits de « *L'Africaine* » de Meyerbeer, « *Butterfly* » de Puccini etc., ainsi que des chants traditionnels du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Musiciens de Mlle de Guise**

Enfin, cette saison musicale se conclura le **6 août** avec l'ensemble « *Les Musiciens de Mademoiselle de Guise* ». Ce trio, composé de Laurence Pottier, flûtes à

Concert « L'homme et la mer » par Catherine Manandaza, soprano, Carine Llobet, pianiste et Jean-Christophe Grégoire, baryton.



Musiciens de Mlle de Guise avec Laurence Pottier, flûtes à bec, Céline Largeaud au violoncelle et Nicolas Desprez au clavecin.



bec, Céline Largeaud au violoncelle et Nicolas Desprez au clavecin, joue sur des instruments d'époque. Il a pour vocation de faire vivre, découvrir, et de transmettre l'immense patrimoine des musiques anciennes dans le contexte culturel d'aujourd'hui.

Sous la houlette de leur directrice artistique Laurence Pottier, ces artistes mettent en commun leurs compétences en matière de recherches sur la sonorité et la technique instrumentale, de découverte de nouveaux répertoires, de facture d'instruments, et d'interprétation des œuvres, leur ambition ultime restant le partage de l'émotion musicale avec le public. Un programme baroque avec Georg Friedrich Haendel (1685-1759), Antonio Vivaldi (1678-1741) et Arcangelo Corelli (1653-1713).

### Deux récitals littéraires

Pour la seconde année, Éric Chartier, revient nous évoquer, à travers leurs écrits, deux personnages de la littérature française.

Le **samedi 23 juillet 2016 à 20h30**,

« *À l'ombre de Combray* » remémore l'un des plus grands écrivains en la personne de Marcel Proust. Par la magie du goût retrouvé grâce à une madeleine, il nous fait revivre son enfance alors qu'il passait ses vacances chez sa Tante Léonie à Combray. Laquelle semble un personnage tout droit sorti de Molière, avec ses bizarreries, sa religiosité bigote, ses obsessions et les personnages qui l'entourent, la domestique Françoise, la chaisière Eulalie, le curé amateur de citations latines et intarissable guide de son monument historique.

Nous retrouvons à travers ce récital tout le charme d'une province disparue, où le comique dispute la première place à la poésie.

À écouter Éric Chartier, l'on comprend que Proust n'est pas l'écrivain difficile que l'on pense.

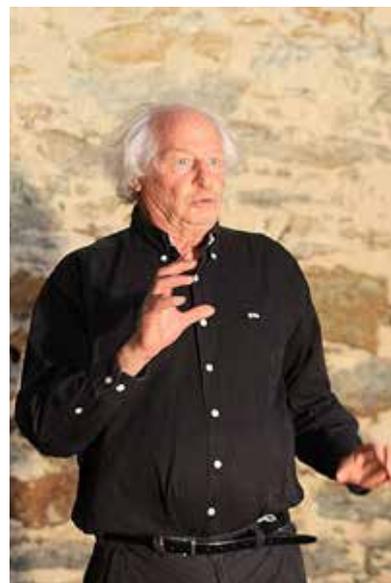
Le second récital aura lieu le **samedi 13 août 2016 à 20h30**.

Le conteur, lecteur, comédien abordera aussi le fameux essai de Tocqueville « *De la démocratie en Amérique* ».

Lorsque le jeune Alexis débarque aux États-Unis d'Amérique, la jeune démocratie n'a que 50 ans et les treize états totalisent moins de dix millions d'âmes. Il découvre une société réellement démocratique. Issu d'une aristocratie normande et bretonne, persécutée par la Révolution, il en comprend les erreurs, telle que la centralisation administrative jacobine, il n'en déduit pas moins que le catholicisme soit compatible avec la démocratie et qu'il n'y aura plus d'alternative désormais que la société libre, citoyenne et responsable ou la plus atroce des dictatures.

Tocqueville n'aura de cesse de transmettre à ses contemporains le mécanisme de ce qu'il a observé de l'autre côté de l'Atlantique et son message nous parvient toujours par-delà les 170 années passées depuis sa parution. Il avait alors trente ans. ■

### Éric Chartier, le spécialiste du récital littéraire



Il a créé son théâtre à Pornic où il se produit chaque année depuis plus de 20 ans. Il a tenté l'aventure parisienne pour faire découvrir son art de l'oralité. Son implantation régulière depuis 2008 est à présent acquise dans la Capitale où il interprète pour la seconde saison son adaptation de « *À la recherche du temps perdu* » qui vogue vers la centième représentation. Julien Gracq a dit de lui que sa voix « *ré-accorde le public à la littérature* ». Quelques grands médias culturels ont commenté ainsi son travail : « *C'est un sacré phénomène que cet Éric Chartier* » (Télérama), « *Éric Chartier a été suivi mais il est unique* » (Le Figaro). Il a été aussi l'invité de l'émission matinale de France Culture « *Un autre jour est possible* » pour « *Une Plume au vent d'ouest* » lors de sa sortie à Paris. Éric Chartier est membre de l'académie de Bretagne et des Pays-de-la-Loire depuis 2006.

en bref

#### AU PROGRAMME

##### Classique

« *Musique au salon* »

mercredi 13 juillet à 20 h 30

« *L'homme et la mer* »

mercredi 3 août à 18 h 30

« *Musiciens de Mlle de Guise* »

samedi 6 août 2016, à 18 h 30

##### Littérature

Marcel Proust « *A l'ombre de Combray* »

samedi 23 juillet 2016 à 20 h 30

Tocqueville « *De la démocratie*

*en Amérique* »

samedi 13 août 2016 à 20 h 30

*La Galerie Chapleau*

*Entrée : 8 € dans la limite des places disponibles.*



Salon du livre du Croisic, 24 et 25 septembre 2016, ancienne criée

# Plumes d'Équinoxe sous la présidence de Yann Queffelec

Avec cette 20<sup>e</sup> édition de Plumes d'Équinoxe, son salon littéraire dédié à la mer, la Ville du Croisic a l'ambition de proposer un festival majeur dans le domaine du livre, à l'instar des autres réalisations que sont « De la page à l'image » pour le cinéma et « Tempo » pour la musique classique. « Plumes d'Équinoxe » rassemble des écrivains qui participent activement à un événement littéraire mêlant échanges et rencontres avec le public et suscitant des débats inédits.

**P**lumes d'Équinoxe a choisi de décliner le thème maritime pendant plusieurs années, totalement en phase avec la cité portuaire d'une presqu'île qui vit au rythme de l'océan. Une formidable source d'inspiration - comme l'évoquait Jules Verne dans « *Vingt mille lieues sous les mers* »: « *La mer est tout! elle recouvre les sept dixièmes du globe terrestre. [...] Là est la suprême tranquillité* ».

Après 2015 et son thème général sur « *les écrivains et la mer* », l'édition 2016 décline celui plus particulier de la plaisance.

### Les noces barbares

Le président du salon sera Yann Queffélec, l'écrivain breton qui fut lauréat du Prix Goncourt en 1985 pour « *Les Noces barbares* », son troisième roman publié à l'âge de trente-six ans. Cet amoureux de la mer et de la Bretagne a beaucoup boulingué sur toutes les côtes de sa chère Bretagne, notamment avec son ami Éric Tabarly auquel il rendit hommage dans un livre en 2008. Il y évoque ses premières navigations, comme stagiaire puis moniteur à Jeunesse et Marine, une véritable « *École de Voile, École de Mer, École de vie* ».

Il est aussi membre, comme Didier Decoin, du cercle très restreint des Écrivains de Marine. Yann Queffélec vient de publier chez Plon le « *Dictionnaire amoureux de la Bretagne* », décliné également en version illustrée, et tout récemment



Photographie@Mille du Croisic

chez Guérin « *L'Homme de ma vie, portrait d'Henri Queffélec, un père aimé, redouté, défié...* »

### Prix Plumes D'Équinoxe Océarium

Une dizaine d'auteurs sont invités autour de Yann Queffélec, écrivains inspirés par la mer ou navigateurs s'adonnant à l'écriture, comme Patrick Mahé (écrivain, éditeur, ancien rédacteur en chef de Paris-Match) ainsi que les auteurs retenus (voir encadré) dans la sélection du 3<sup>e</sup> Prix Plumes d'Équinoxe - Océarium 2016 en partenariat avec l'Académie littéraire de Bretagne et des Pays de la Loire.

Au total, une trentaine d'écrivains de la mer, romanciers, navigateurs, essayistes, dessinateurs, aquarellistes... participeront à ce salon, démontrant la richesse des talents de nos régions ou parfois venus d'autres horizons, mais partageant

tous une même passion pour le monde maritime, des aventures qu'il suscite aux rêveries qu'il peut engendrer.

Un large spectre d'animations sera proposé avec la présence de bateaux, de chants de marins, de balades littéraires, une dictée sous l'œil avisé de Jean-Pierre Colignon, ancien correcteur du journal Le Monde et co-auteur des Dicos d'Or de Bernard Pivot, une exposition et une conférence sur « *La belle plaisance* » par François Puget qui a participé à l'aventure de la revue *Le Chasse-Marée*, une conférence sur *le Kurun et les bateaux monuments historiques* par Laurent Delpire, historien, un spectacle théâtral « *Le tour des mots en solitaire* » par Michel Valmer et Françoise Thyron, comédiens, un film de 8 minutes de Philippe Hervouët sur des scènes de la vie croisicaises au début du XIX<sup>e</sup> siècle. ■

### Les auteurs sélectionnés pour le prix Plumes d'Équinoxe - Océarium

Isabelle Autissier. Soudain, seuls (Stock)

Géraldine Danon. Fleur australe (Gallimard Loisirs)

Aude Picault. Parenthèse patagone (Dargaud)

Catherine Poulain. Le grand marin (L'Olivier)

Anne Quéméré. Passagère de l'Arctique, (Locus Solus)

Claire Fournier Radieuse. Une croisière en Adriatique (Édition de la Différence)

Gildas Flahault. Bal des glaces, voyage au Groenland (Paulsen)

Gilles Martin-Chauffier. La femme qui dit non (Grasset)

CULTURE

Photographie©Laura Dyens



Blandine  
Folio-  
Peres.

Concert symphonique d'automne, dimanche 25 septembre 2016,  
à 17 h 00, gymnase Gabriel-Gouraud, Le Croisic

## Entendre Verdun 1916-2016 : un événement musical exceptionnel

Cette année, La Calebasse et La Philharmonie des Deux Mondes, dirigée par Philippe HUI, rompent avec la tradition naissante du concert « tout symphonique ».

En effet, ils proposent un spectacle en deux parties, la première consacrée à des chansons de la Grande Guerre, la seconde à un oratorio réunissant solistes, orchestre et chœurs.

Expression du souvenir, ce spectacle a reçu de nombreuses récompenses, le label du comité du centenaire et la caution du Conseil Départemental de Loire-Atlantique. Il correspond parfaitement à la mission de transmission que s'est donnée le chef d'orchestre Philippe Hui, et sera repris salle Gaveau à Paris le 17 octobre. « Nous espérons que le public croisicais sera sensible à l'intensité dramatique communiquée par les intervenants, la musique, et la complémentarité des deux parties originales, complètement différentes, constituant ce concert inédit » souhaite le président de La Calebasse Bernard Cambier. Présenter au cours de la même soirée « Le Chemin des Dames », un récital

Pierre Mechanick.



café-concert 1900 et « L'homme qui titubait dans la guerre », un oratorio contemporain, relève d'une gageure peu commune. C'est pourtant le parti pris d'Entendre Verdun, un diptyque qui entend commémorer Verdun, la bataille défensive par excellence, par un hommage pudique et solennel à une humanité perdue. Plusieurs raisons à cela : les deux œuvres dialoguent par leur thème bien sûr.

#### Un héritage de mémoire

« Le Chemin des Dames » de Pierre Mechanick, en première partie, et La cantate d'Isabelle Aboulker, en seconde partie, « 1918, l'homme qui titubait dans la guerre » composent un spectacle avec lequel « La Philharmonie des deux mondes » répond à une mission fondamentale de transmission de l'héritage de mémoire aux plus jeunes générations. Dans un style qui redonne au comique troupier ses lettres de noblesse, Pierre Méchanick se glisse derrière des rythmes et des mélodies qui aboutissent à un comique musical voulu. Marches, valse, polkas, se chantent « *allegretto* » pour mieux épouser la prosodie très syllabique du texte. Ce répertoire de la « Belle Époque » est pour autant inscrit dans la mémoire immédiate des combattants. Pierre Mechanick a obtenu le prix d'opérette au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Il propose un théâtre musical original alliant création, répertoire et humour. « Le Chemin des Dames » retrace l'itinéraire sentimental et désœuvré

d'un soldat à la veille de la première guerre mondiale, hommage au comique troupier et aux chansons de la grande guerre. Le récital de Pierre Mechanick a reçu le label du comité du Centenaire 14-18.

#### Un hommage bouleversant

Du prologue, réunissant l'ensemble des interprètes - orchestre, chœur d'enfants, solistes mezzo et baryton - à la dernière pièce, cimetière, où les

#### La Philharmonie des Deux Mondes

L'orchestre symphonique professionnel, composé d'une quarantaine de musiciens, tous professeurs de leur instrument dans les établissements d'enseignement musical en Loire-Atlantique, ou jeunes musiciens en situation préprofessionnelle, a été fondé en septembre 2013 dans le but de permettre au plus grand nombre l'accès aux œuvres majeures du grand répertoire symphonique classique.

Son activité et son rayonnement se développent grâce au concours conjoint de collectivités locales, d'associations, mais aussi d'un cercle d'entreprises partenaires.

L'année 2015 a installé de façon solide la Philharmonie des Deux Mondes dans le paysage musical de notre territoire.

enfants du chœur citent les noms des soldats français, allemands et anglais disparus. Nous sommes captivés et émus par cet hommage aux victimes de toutes les nations.

La dramatisation de l'alternance entre voix et tambour ou le thème accompagnant la lecture d'une lettre d'un Poilu nous saisissent et nous bouleversent. Cette œuvre poignante est interprétée par La Philharmonie des Deux Mondes, le chœur des élèves du Conservatoire de Cap Atlantique, le récitant Pierre Mechanick, la mezzo Blandine Folio-Peres, le baryton Vincent Billier sous la direction de Philippe Hui. Isabelle Aboulker s'est vue confier une commande d'État pour la célébration du 80<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice.

« Nous sommes dans cet entre-deux d'un monde qui s'achève et d'un monde qui n'a pas encore dit son sens. Il paraît que ceci est propre à chaque début de siècle, le nôtre comme le précédent » commente Pierre Mechanick.

La Philharmonie des Deux Mondes, dirigée par Philippe Hui porte promesse d'une culture vivante et partagée, et, souhaite, pour ce centenaire, être autant célébrante qu'iconoclaste. À nous de lui rester fidèle! ■

La Philharmonie des Deux Mondes se décentralise au gymnase du Croisic.

Photographie©Ville du Croisic.



## En avant à la baïonnette !

**Pierre Méchanick, chant**

**Erika Guiomar ou Sylvie Lechevalier, piano**

**Laurent Lévy, mise en scène**

Imaginez un jeune Français, un conscrit, un bleu. Au sortir du conseil de révision, il a été triplement reconnu « *bon pour le service* », « *bon pour les femmes* », « *bon pour la vie* ».

Nous sommes quelques années avant la guerre de 14, l'une des plus dures, à tout jamais que le monde ait connue. Déraciné, éloigné des êtres aimés, il est happé par cet environnement très masculin qu'est la caserne. Il raconte, il chante l'apprentissage militaire, la chambrée, les copains, les femmes, l'ennui. Cela compense le son moins harmonieux des canons, ou plus désagréable, de la pluie qui finit par transformer en marécage de boue le cantonnement. Faisant preuve d'un héroïsme de carton-pâte, drôle mais inutile, il présage du conflit à venir et se tient prêt à défendre la patrie.

Mais là où le rire et la tendresse pouvaient relever le moral des troupes, surviennent quelque temps plus tard, le chagrin et la colère, qui, au moment de l'offensive du « *Chemin des Dames* » en avril 1917, substitueront aux paroles insouciantes de la Madelon, la terrible chanson de Craonne, composée par les Poilus dans les tranchées : « *Adieu la vie, adieu l'amour, adieu toutes les femmes...* » Imaginez et écoutez un siècle plus tard ces chansons aux rythmes entraînants, aux mélodies volubiles et parfois solennelles qui parlent des soldats et de la guerre : c'est la musique au fusil !

### Le comique troupier

L'inventeur du genre est Ouvrard père qui remporta un énorme succès avec « *L'invalidé à la tête de bois* » en 1877. Puis en 1891, il obtient l'autorisation de paraître sur scène en uniforme militaire. Dès lors, des centaines d'artistes se griment en tringlot et le genre « *troupier* » devient un élément indispensable du programme des cafés-concerts. Polin, Vilbert, Bach, le créateur de la Madelon, Ouvrard fils et « *sa rate qui se dilate* », enfin Fernandel ont porté aux nues ce répertoire naïf, d'une bêtise volontaire... La veste souvent trop courte, ou trop grande, le calot ou le képi parfois trop petits, la culotte rouge ou bleu horizon, le tourlourou promène sa candeur et sa malice, s'imaginant être déjà connu comme un monument national.

Disparu en même temps que le café-concert dans les années vingt, l'esprit troupier hante encore quelques music-halls, où les revues triomphent, quelques films avec Fernandel (Les gaités de l'escadron, Les dégourdis de la onzième, Ignace...), ainsi que de rares plateaux de télévision avec un come-back d'Ouvrard dans les années soixante-dix. Et puis plus rien. Fin du comique troupier...

## Entendre Verdun

Si « *Le Chemin des Dames* » évoque l'avant-guerre et la vie de caserne, « *L'Homme qui titubait dans la guerre* », met en scène symboliquement un ultime assaut le jour même de l'armistice du 11 novembre 1918. Dans les deux opus, le même constat, celui d'un voyage lent au fond de l'absurde. Entendre Verdun met aussi en équation deux formes de littérature du témoignage. L'itinéraire sentimental et désœuvré, bébête et grivois du *pioupiou* encaserné de la première partie s'insère naturellement dans la marqueterie, à la fois savante et sans apprêt du livret d'Arielle Augry. L'oratorio, véritable journal d'empreintes, où se croisent les grands poètes, Guillaume Apollinaire, Blaise Cendrars, Jean Cocteau, Romain Rolland, achève de cartographier l'univers hétéroclite de cette mobilisation devenue guerre de position. Quant à la musique, on ne saura jamais assez ce qu'on doit à Isabelle Aboulker. Sa partition est constituée de vingt-deux pièces brèves. Partout elle masque, dévoile, se charge d'intentions bienveillantes ou implacables pour transformer en tableaux, la vie de tranchée, l'arrière, l'hôpital, l'ennui, la mort. Elle ponctue grâce à un chœur d'enfant trilingue, l'énorme dévitalisation de tous ces hommes transis, pétris de désespoir et de souvenirs. Elle introduit un surplus de sens dans la voix de la femme, de la mère et de l'enfant. Elle agrandit de façon presque hallucinatoire un triomphalisme et un patriotisme d'Épinal pour mieux incarner la désillusion et la dédicace finale aux disparus.

## Philippe Hui, directeur artistique et chef d'orchestre

Philippe Hui est un chef d'orchestre éclectique qui dirige aussi bien le concert symphonique, que le ballet, l'opéra ou l'opérette.

Il a régulièrement dirigé l'Orchestre National de l'Opéra de Paris dans des opéras et ballets. Artiste international, il a été invité par de nombreuses scènes et festivals en France à la tête de formations telles que l'Orchestre National de Lorraine, de Bretagne, l'Orchestre Padeloup ou encore d'ensembles de jeunes musiciens.

Il a assuré pendant plusieurs années la direction musicale du Festival Opéra en Plein air et la direction artistique de l'Atelier Lyrique de Haute-Normandie. Il est aujourd'hui le directeur musical de La Philharmonie des Deux Mondes, orchestre symphonique en Loire-Atlantique, tout en menant une carrière de chef d'orchestre auprès de festivals (Festival Offenbach, d'Étretat...) et orchestres en France et à l'étranger.

Photographie©Laura Dyens.





Photographie © Valéry Janchery / Ville de Croisic

# Plages : un entretien raisonné

Destination touristique par excellence lors des beaux jours, la plage est traditionnellement un lieu de forte affluence en été. Le Croisic possède plus de 2 km de plage sur les 7 km de sa côte sauvage.

En cette période estivale, leur nettoyage est un enjeu touristique mais aussi écologique.

**D**u 25 juin au 19 septembre, trois agents passent deux fois par jour ramasser manuellement les déchets abandonnés sur nos plages (ramassage hebdomadaire hors saison estivale).

Ils collectent en priorité les déchets non organiques (type plastique, verre, papier, etc.)

Cependant, Le Croisic pratique un nettoyage écologique et raisonné. En effet, certaines plages, comme Le Castouillet, sont référencées et classées « Natura 2000 ». Il n'y a pratiquement pas d'intervention sauf en cas d'arrivées massives d'algues vertes ou brunes.

### Nettoyage écologique

Si la fréquentation massive de la plage n'est pas sans conséquence sur sa propreté, elle a également un impact sur son écosystème. Ainsi, d'une manière générale, les plages ne sont pas nettoyées à l'aide d'engins mécaniques type cribleuses.

Ces machines sont d'une redoutable efficacité et ont l'inconvénient de ne pas séparer ni de trier les déchets organiques utiles à la vie dunaire de ceux produits par l'activité humaine. Résultat, ce qui constitue la laisse de mer, mais aussi coquillage et végétation est emporté et fragilise la fixation du sable et la préservation de la faune et de la flore. Le terrain et l'équilibre sédimentaire sont fragilisés en profondeur.

Le nettoyage mécanique ne peut être que ponctuel, limité à l'envahissement d'algues. « Les plages sont des espaces essentiels pour le tourisme mais aussi des milieux fragiles abritant une biodiversité remarquable. Vouloir une surface plus blanche que blanche, c'est scier la branche sur laquelle repose une partie de notre économie. Une plage maltraitée sera vite érodée donc fatalement moins fréquentée. Il faut que nos amis touristes comprennent que si le nettoyage doit être fait, il faut procéder avec raison » estime Claude Decker, adjoint à l'Environnement.

Une grande partie du littoral français est confrontée à l'érosion côtière et l'élévation attendue du niveau de la mer aggravera le processus. ■

### La laisse de mer

Ce que certains prennent pour des déchets ne sont que de la laisse de mer, élément essentiel à la fixation du sable et à la préservation de la faune et de la flore. Elle désigne à la fois l'espace découvert sur le littoral entre les marées hautes et les marées basses, mais aussi les divers détritiques, objets, algues, coquillages, épaves qu'y déposent la houle et les courants de marée. Les lisses de mer contiennent les macro-déchets mais également de la matière organique qui est utilisée par les plantes. La laisse de mer est à la base d'une chaîne alimentaire pour de nombreux oiseaux et poissons. Par exemple, les bécasseaux, les courlis ou les passereaux explorent les lisses de mer qui représentent de véritables garde mangers où ils peuvent débusquer insectes, mollusques, vers et autres petits crustacés. En outre, quelques oiseaux rares comme le grand Gravelot, ne se reproduisent que sur les plages en nidifiant dans les lisses de mer.

Photographie © Ville du Croisic



### Police générale des plages

Accès des plages interdit à tout véhicule à moteur.

Seuls sont tolérés les commerçants ambulants et distributeurs de tracts qui auront reçu une autorisation municipale. Les produits doivent être protégés contre toute souillure. Ces activités sont limitées en cas d'atteinte à la sécurité ou à la tranquillité publique.

Le pique-nique et la mendicité sous toutes ses formes sont interdits sur l'ensemble des plages.

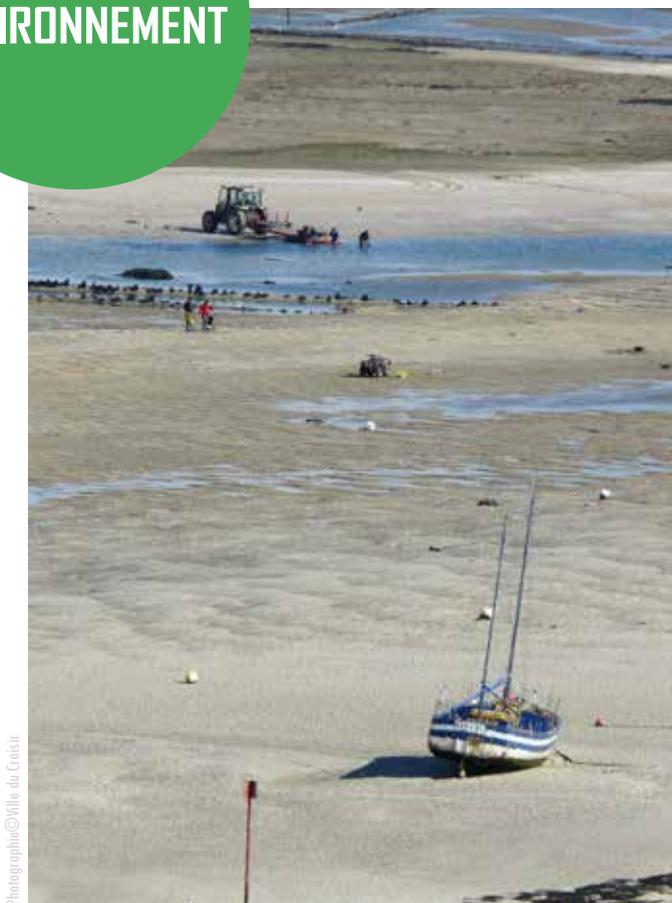
Les postes radios sont interdits ainsi que tous les instruments produisant du son pouvant indisposer les usagers de la plage.

Il est interdit d'allumer des feux et de camper sur les plages de la commune. Par mesure d'hygiène, la présence des chiens (même tenus en laisse) est interdite.

La circulation des cavaliers est réglementée conformément à l'arrêté du 3 juin 1997.

Il est interdit de se livrer sur la plage ou dans l'eau à des jeux de nature à gêner ou à présenter un danger pour les tiers.

Il est interdit d'outrager la morale publique, de jeter ou abandonner des objets pouvant souiller et nuire au bon aspect des lieux ou susceptibles, par leur contact, de blesser les usagers de la plage.



Photographie © Ville du Croisic



## Qualité des eaux, surveiller comme le lait sur le feu

Au Croisic, la qualité des eaux est sous étroite surveillance, pour la santé des baigneurs, de la flore et de la faune.

Les analyses des eaux sont différentes dès lors qu'elles sont destinées à la baignade ou à l'élevage. Pour les amateurs de bain de mer en saison estivale, la qualité des eaux est contrôlée par l'agence régionale de santé (ARS) sur nos cinq plages répertoriées

par la commune. À savoir que Le Croisic est une des rares villes de Cap Atlantique à réaliser des prélèvements complémentaires.

### Des normes sévères

Résultat de toutes ces analyses : l'ARS classe l'ensemble des plages

de la commune du Croisic en « excellent », exceptée celle de Castouillet en « bonne » malgré le durcissement des normes, suite à la nouvelle méthode de calcul du classement de la qualité des eaux de baignade (*directive européenne - 2006/7/CE*).

Les règles sont plus sévères, avec des paramètres qui sont désormais pris en compte tels que les entérocoques intestinaux. Selon les résultats des analyses microbiologiques effectuées pendant quatre saisons balnéaires consécutives, on attribue à l'eau de baignade les classes de qualité suivantes : « insuffisante », « suffisante », « bonne » et « excellente ».

Le nouveau classement est désormais calculé sur la base des quatre dernières saisons, et non plus d'une seule. En conséquence, les pollutions ponctuelles pèsent moins dans la balance comme les gros orages, fréquents en été et parfois sources de contamination.

### Coquillages

En revanche, les analyses de la qualité des eaux concernant les coquillages, notamment l'élevage des coques et des palourdes, sont effectuées toute l'année. Les conchyliculteurs, l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer), l'ARS, Cap Atlantique et bien sûr la Ville du Croisic ont toutes les attentions sur la qualité des eaux du Traict.

Les contrôles sont drastiques et lourds de conséquence, notamment pour les professionnels, en cas d'interdiction de pêche.

L'enjeu majeur qu'est le Traict a conduit la commune à énumérer dix engagements (voir encadré), un tract est distribué tout l'été sur les plages. ■

#### L'équipement des plages

- Castouillet (toilettes) ;
- Sable Menu (toilettes) ;
- Port aux Rocs ;
- Port Lin (toilettes, douche, poste de secours) ;
- Saint-Jean-de-Dieu (toilettes, douche, poste de secours).

■ info

## Les 10 engagements

Chaque jour, chacun d'entre nous participe à l'alimentation des eaux du Traict du Croisic.

Pour rappel, deux réseaux cohabitent au Croisic :

- le réseau d'eaux pluviales qui rejoint le Traict ;
- le réseau d'assainissement, d'eaux usées ou ménagères qui rejoint la station de traitement de Livery.

**Chacun est concerné par l'amélioration de la qualité des eaux du Traict.**

- 1 - Je vérifie que l'écoulement de mes eaux ménagères n'est pas branché sur le réseau des eaux pluviales. Je mets, si nécessaire, mon réseau en conformité.
- 2 - Je ramasse les déjections de mon animal de compagnie afin de ne pas alimenter les grilles d'eaux pluviales.
- 3 - Je ne promène pas mon animal de compagnie sur le Traict ou ses abords.
- 4 - Je me refuse à tout rejet dans les grilles d'eaux pluviales (peinture, eaux de lavage...).
- 5 - Je respecte l'interdiction de laver mon véhicule sur le domaine public. J'utilise les stations de lavage.
- 6 - Je suis camping cariste. Je me refuse à tout rejet dans les grilles d'eaux pluviales. J'utilise les aires de services prévues à cet effet.
- 7 - Je suis plaisancier. Je me refuse à rejeter dans le port ou dans le Traict mes eaux noires. Je respecte la réglementation pour ces rejets.
- 8 - Je suis professionnel de la mer. Je me refuse à rejeter dans le port ou dans le Traict mes eaux noires. Je respecte la réglementation pour ces rejets.
- 9 - Je récupère, lors du nettoyage de mes gouttières, les fientes d'oiseaux afin de ne pas alimenter le réseau d'eaux pluviales.
- 10 - Je suis commerçant ou artisan, je me refuse à utiliser le domaine public pour tout nettoyage ou rejet afin de ne pas alimenter les grilles d'eaux pluviales.

Photographie © Ville du Croisic.





Photographie © CETA.

### 3 questions à Claude Decker, adjoint au maire en charge de l'Environnement

## Les Algues vertes

#### Existe-t-il un risque algues vertes pour la saison ?

Un survol de la région par le centre d'études et de valorisation des algues a détecté la possibilité d'arrivage massif d'algues. Ces marées vertes résultent du phénomène d'eutrophisation. C'est une forme singulière mais naturelle de pollution de certains écosystèmes aquatiques. Il se produit lorsque le milieu reçoit trop de matières nutritives assimilables par les algues et que celles-ci prolifèrent. Les principaux nutriments à l'origine de ce phénomène sont le phosphore (contenu dans les phosphates) et l'azote (contenu dans l'ammonium,

les nitrates, et les nitrites). À cela s'ajoutent, d'autres conditions: une eau claire, un bon ensoleillement, un secteur sableux de faible profondeur.

#### Le Croisic est-il préparé ?

Oui, d'une manière générale nous allouons une somme annuelle pour traiter ce problème. La Ville du Croisic est responsable du ramassage et du traitement. L'an dernier, 120 000 € pour 2100 tonnes d'algues vertes. En cas d'arrivage massif, nous avons un contrat avec un prestataire extérieur pour évacuer rapidement vers des sites de traitement de ces végétaux, généralement ce sont des

plates-formes de compostage. Mais nous sommes aussi dépendants des conditions météorologiques pour le nettoyage: la houle, le coefficient de marées, le vent, etc.

#### Comment limiter ce phénomène ?

La solution la plus pertinente à terme est de réduire ces apports de nutriments au littoral... L'azote est le levier opérationnel global à privilégier pour agir rapidement contre ces marées vertes. Cet élément, sous forme de nitrate, étant essentiellement d'origine agricole, c'est donc au niveau de cette activité que les efforts de maîtrise doivent être concentrés. ■

## SÉCURITÉ



# Circuler à vélo

Les beaux jours arrivent, la saison est déjà bien entamée, et face à l'afflux de voitures, de plus en plus de nos concitoyens utilisent les déplacements doux, notamment le vélo. Pourtant quelques règles sont à connaître pour circuler.

**É**quipements obligatoires, règles de sécurité en cas de circulation en ville ou sur la route, assurance, sanctions en cas d'infractions... Que faut-il savoir avant de vouloir circuler à vélo?

La Sécurité routière rappelle notamment les obligations en matière d'équipements: avoir deux freins (avant et arrière); un feu avant

(jaune ou blanc) et un feu arrière (rouge); un avertisseur sonore; des dispositifs rétro réfléchissants sur les côtés et les pédales et depuis 2008 le port d'un gilet rétro réfléchissant pour le cycliste et son passager en cas de circulation hors agglomération, de circulation de nuit ou de circulation lorsque la visibilité est insuffisante.

### **Doit-on s'assurer lorsqu'on circule à vélo?**

Vous n'êtes pas obligé d'être assuré pour circuler à vélo ou à bicyclette. Cependant, vous pouvez souscrire des assurances facultatives pour garantir les dommages que vous ou votre bicyclette pouvez subir, mais aussi ceux que vous pouvez causer (votre responsabilité civile).

Il en est généralement de même pour un vélo à assistance électrique, sauf si celui-ci s'apparente à un deux-roues électrique.

Cependant, rien ne vous empêche de souscrire une assurance pour l'utilisation de celui-ci, avec différentes garanties.

Sur les près de 40 km de voiries, la commune compte 15 km où la pratique du vélo est matérialisée (1,5 km de pistes cyclable, 13,5 km de bandes

cyclables soit 38 %. La meilleure ville de France est Strasbourg avec 46 %). « Un effort important a été consenti ces dernières années, explique Marie-Paule Beccavin, adjointe au maire en charge des Travaux, désormais, lorsque la municipalité intervient pour des travaux conséquents sur la voirie, nous étudions systématiquement l'implantation de bandes cyclables malgré les difficultés liées à la spécificité des rues croisicaises ». ■

### Quelles sanctions en cas d'infraction routière avec un vélo ?

Contraventions	Amende forfaitaire minorée	Amende forfaitaire	Amende forfaitaire majorée
Infraction commise par un piéton		4 €	7 €
1 <sup>re</sup> classe (hors stationnement)		11 €	33 €
1 <sup>re</sup> classe (stationnement)		17 €	33 €
2 <sup>e</sup> classe (ex. arrêt gênant)	22 €	35 €	75 €
3 <sup>e</sup> classe (ex. dispositif freinage non conforme)	45 €	68 €	120 €
4 <sup>e</sup> classe (usage téléphone, refus de priorité)	90 €	135 €	375 €

Les infractions commises avec un vélo, une voiture sans permis ou un tracteur (non-respect des règles de stationnement, usage d'un téléphone...) n'entraînent pas de retrait de points sur le permis. Cependant, si l'infraction est très grave (conduite en état d'ivresse ou mise en danger d'autrui par exemple), elle peut donner lieu à suspension judiciaire du permis de conduire.



### Marquer son vélo pour éviter les vols

**500 000, c'est le nombre de vélos volés par an.**

Pour lutter contre ce phénomène, la police, la gendarmerie et la fédération française des usagers de la bicyclette recommandent le marquage des vélos : c'est le système d'identification des vélos Bicycode®.



Pour cela, il vous faut aller chez un opérateur agréé (opérateur de marquage Bicycode®) avec votre pièce d'identité et la facture de votre vélo. Ce dernier s'occupe de graver le numéro sur votre vélo et vous délivre le « passeport » de votre vélo. Vous devez ensuite enregistrer votre vélo sur la base de données en ligne de Bicycode®. Les services de police et de gendarmerie qui ont également accès à cette base peuvent alors facilement contacter les propriétaires de vélos en cas de besoin. L'identification du vélo augmente les chances pour un propriétaire de retrouver la trace de son vélo volé et reste dissuasive auprès des voleurs.



## Hébergements touristiques : nouvelles obligations d'information sur les prix

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, de nouvelles règles d'information sur les prix sont obligatoires pour les hébergements touristiques : hôtels, résidences de tourisme, chambres d'hôtes, villages de vacances. Les professionnels de l'hôtellerie ont jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2016 pour mettre à jour leurs affichages. Lors de la réservation, le client doit être informé :

- du prix final, toutes taxes comprises et frais de réservation inclus,
- des dates (ou périodes) auxquelles ce prix est applicable,
- si le petit-déjeuner et une connexion à internet sont fournis dans l'établissement, et si ces

prestations sont comprises dans le prix,

- si une réduction est applicable pour l'utilisation d'un moyen de paiement en particulier.

Ces informations doivent également être affichées à l'extérieur (à côté de l'entrée principale) et à la réception de l'établissement, de façon claire, lisible et visible.

Doivent être notamment indiqués :

- le prix de la prochaine nuitée en chambre double (ou le prix maximum pour une nuitée en chambre double pendant une période au choix incluant la prochaine nuitée),
- si le petit-déjeuner est servi ou non dans l'établissement et si un accès à internet est disponible dans les

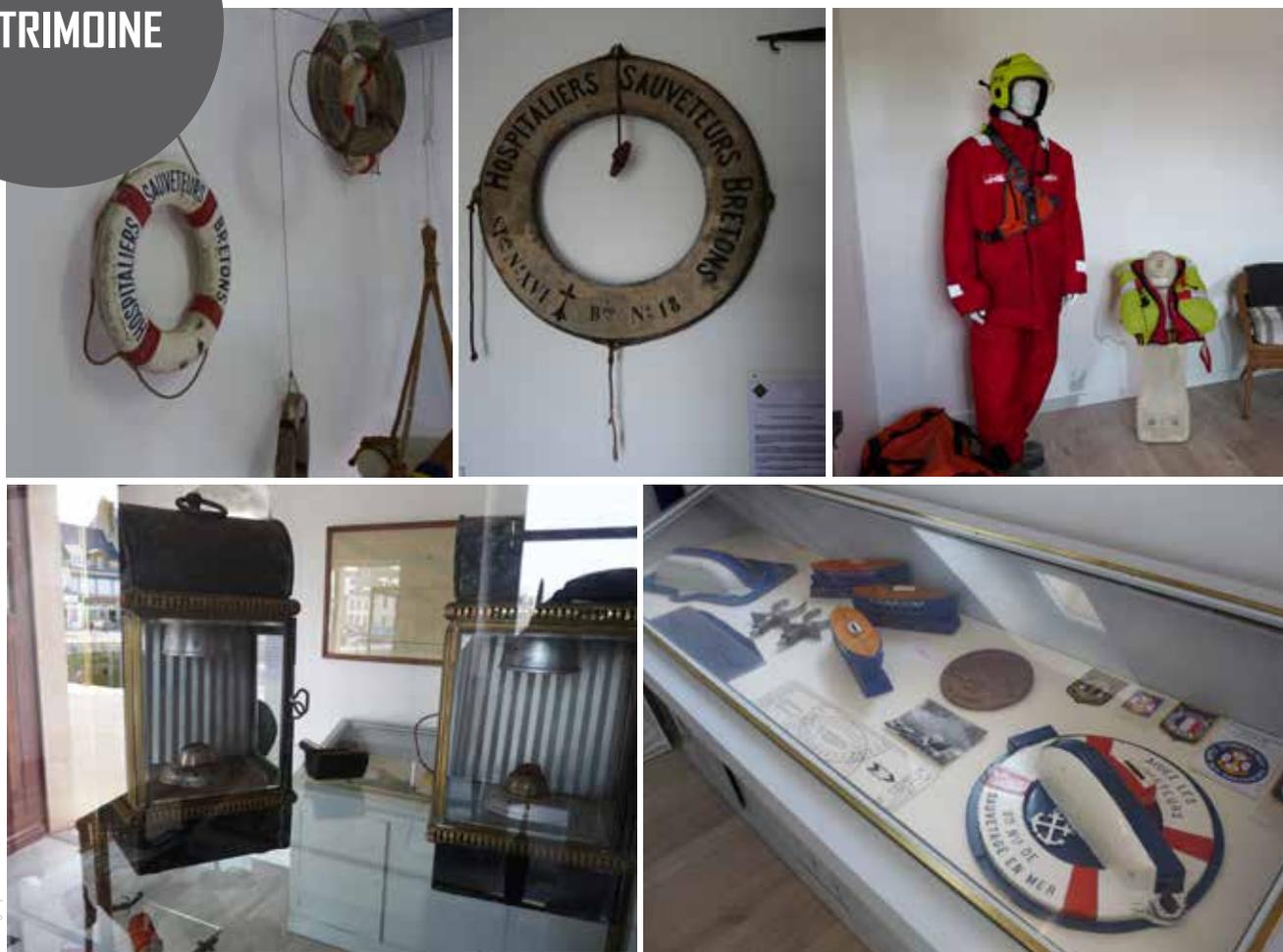
chambres (et, le cas échéant, si ces prestations sont comprises dans le prix de l'hébergement).

De plus, à la réception de l'établissement, doivent être indiquées les heures d'arrivée et de départ et si des suppléments sont appliqués en cas de départs tardifs.

Dans la chambre, si l'affichage du prix derrière la porte n'est plus obligatoire, le client doit avoir accès aux prix des prestations fournies accessoirement au séjour.

Rappel : les meublés de tourisme et les hébergements de plein air (*camping, mobile-homes ou toute habitation légère de loisirs*) étaient déjà concernés par cette obligation d'information du consommateur. ■

## PATRIMOINE



Photographie © Ville de Croisic.

# La maison du sauvetage a ouvert ses portes

À travers photos, films, objets anciens et articles de presse, de la corne de brume, la bouée-culotte aux équipements modernes, la SNSM vous raconte une partie de l'histoire du sauvetage.

Depuis plusieurs années, la SNSM bénéficie, par convention avec la Ville du Croisic, d'un local à l'ancienne criée.

Celui-ci était auparavant consacré, pour une grande part, à la vente de produits publicitaires au nom de l'association. Mais depuis juin, le lieu s'est rebaptisé « la maison du sauvetage », « Même si nous continuons une activité commerciale, elle est aujourd'hui très minoritaire et se limite à une boutique de vente de souvenirs. D'abord parce que ce n'est pas notre métier, et puis les membres de la SNSM souhaitent pouvoir exposer différents objets et témoignages d'époques en lien avec notre mission qu'est le sauvetage en mer » explique Gérard Le Cam, le président de la station locale.

### L'histoire d'un engagement

Ainsi sur les 70 m<sup>2</sup> sur deux niveaux, ce local a subi une profonde transformation: plus lumineux, plus fonctionnel, repeint aux couleurs de la SNSM. Tous ces travaux ont été financés par l'association après accord de la Ville du Croisic.

Désormais, de juin à septembre, l'on peut découvrir au travers de cette exposition, l'histoire de cet engagement à porter secours: corne à brume à soufflet, porte-voix en métal, cloche pour l'appel, grappins, fanaux à bougie, plusieurs fanaux dont certains rares et autres brancards.

« Notre station possède un fonds important mais malheureusement sous exposé ou remisé dans nos placards. Une autre partie provient de l'association des Hospitaliers Sauveteurs Bretons (Voir encadré). Enfin, la Ville nous prête aussi une partie de sa collection de l'ancien musée de la marine du Croisic » se réjouit Gérard Le Cam.

Mais le lieu ne se contente pas uniquement d'objets anciens. Il présente aussi les différents équipements contemporains comme un mannequin en tenue. « Une autre de nos ambitions est de sensibiliser le public à nos missions en faisant œuvre de pédagogie. Nous souhaitons aussi que parmi nos visiteurs, certains puissent nous apporter leurs témoignages et nous confier quelques éléments d'histoire » espère le président. ■

### HSB : ancêtre de la SNSM

En 1873, Henri Nadault de Buffon (1831-1890) fonde, à Rennes, la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons (HSB). C'était à la fois une « institution de sauvetage et de sauveteurs, d'assistance mutuelle, de bienfaisance, de moralisation et d'encouragement au bien ». Elle installe des postes de secours en Bretagne et en Vendée puis sur l'ensemble du littoral français.

Au fil des années, la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons s'équipe de canots et assure aussi la protection des plages.

En 1967, la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés (SCSN) fusionne avec les HSB pour donner naissance à la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM). Celle-ci est reconnue d'utilité publique en 1970.

Henri Nadault de Buffon était l'arrière-petit-neveu du grand naturaliste.

### Maison du sauvetage

Ancienne criée, place Boston, de juin à fin septembre, jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 18 h 00. Entrée libre.

Les abeilles, les bénévoles de l'association tiennent les permanences d'ouverture au public.



Gérard Le Cam, président de la station locale de la SNSM, lance la Maison du Sauvetage au Croisic.



## TRAVAUX

Photographie © Ville de Conisic

La plage de Port Lin telle qu'elle fonctionnait auparavant en saison.



# Port Lin se refait une beauté

Un programme de deux ans prévoit de requalifier entièrement la plage de Port Lin. L'objectif est double : préserver l'attractivité touristique en réduisant l'impact visuel et environnemental du lieu.

Les travaux de requalification de la plage de Port Lin sont en cours. Ce programme se déroule sur deux années (2016 et 2017). La première tranche a vu la démolition des bâtiments en béton devenus obsolètes comme les anciennes cabines de plage. Construites dans les années soixante-dix, elles étaient désaffectées depuis

une dizaine d'années et remplacées par des structures PVC. Les sanitaires et la réserve du poste de secours ont été aussi démolis pour faire place à un mur de soutènement afin de prolonger le platelage en bois. Actuellement, une cabine de toilettes automatique vient d'être posée. Elle sera ensuite habillée afin de respecter le plus possible

l'environnement naturel du site. Le chantier se terminera par la création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) à la nouvelle plateforme et à la plage. Les travaux s'arrêteront pour la saison estivale pour reprendre à la mi-septembre avec l'extension de la passerelle, entre le kiosque existant



Les sanitaires automatiques seront gratuits et en fonction dès cet été.

au centre du cheminement vers le restaurant « L'Océan ». Ce côté de la plage sera aussi mis en accessibilité pour les PMR avec la construction d'une 2<sup>e</sup> rampe.

En 2017, de nouvelles cabines, dans l'esprit de la grande époque balnéaire du début du XX<sup>e</sup> siècle, seront posées ainsi qu'un nouveau poste de secours. Tous ces éléments en bois seront démontables afin de préserver le caractère sauvage de la côte. « J'ai souhaité cette réhabilitation sur cette entrée emblématique du Croisic. L'idée est de maintenir l'attractivité touristique du Croisic tout en préservant un caractère réversible aux éléments qui vont constituer cet espace. Il faut garder une harmonie générale à l'histoire de ce quartier » souligne le maire, Michèle Quellard. ■

Photographie © Ville du Croisic.



Photographie©Ville du Croisic.



Le platelage en bois doit faciliter le cheminement en toute sécurité.

Simulation de l'extension de la passerelle vers le restaurant L'Océan.

Photographie©Ville du Croisic.



## Système d'alerte et d'information à la population sur la base du volontariat

Les événements météorologiques violents, comme la tempête Xynthia, qui ont touché notre territoire, ont permis de souligner la nécessité pour les pouvoirs publics, et donc les mairies, de disposer d'un outil d'alerte avertissant massivement et efficacement les populations de la survenue d'un danger nécessitant leur mise en sécurité. Selon les articles L2212.2 et L2212.4 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Ville du Croisic s'est dotée d'un système d'alerte faisant appel aux nouvelles technologies et permettant de contacter individuellement chaque personne. Un bulletin d'inscription est à votre disposition en mairie. Il permet d'établir une liste des personnes souhaitant être alertées par un message vocal sur leur téléphone fixe, SMS ou par courriel.

La Municipalité du Croisic vous invite à déposer votre bulletin à l'hôtel de ville et à l'office de tourisme ou à le retourner par voie postale à l'adresse de la mairie,

5, rue Jules-Ferry. BP 30.

44 490 Le Croisic.

Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne sur le site de la ville.

■ info

## TRAVAUX



Photographie © Ville du Croisic.

Sur les trois prochaines années, la Ville du Croisic va procéder à la mise en accessibilité de treize arrêts de bus conformément à la « loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (n° 2005-102, 11 juin 2015) ». Celui de l'avenue Aristide-Briand a été mis en conformité lors du chantier de requalification de cette voie. Cet été, c'est au tour de l'arrêt de la rue Henri-Dunant. D'une manière générale, les arrêts ne doivent pas être situés dans une courbe (sauf cas d'impossibilité

technique tenant compte du terrain). L'intervention consiste surtout à retravailler les bordures. Elles doivent être inclinées afin que les roues du bus puissent y prendre appui et ainsi se rapprocher au plus près du quai. Sa surface inclinée doit être polie afin d'éviter que le flanc des pneus ne s'abîme de façon prématurée. Il est recommandé de ne pas mettre de joint entre les bordures, ou, à défaut les plus minces possibles. Afin de dissocier le revêtement de la route bitumée et de l'arrêt, les

# Arrêts de bus : mise en accessibilité PMR

Pendant trois ans, un investissement conséquent sera consacré à l'aménagement des arrêts de bus. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite est prise désormais en compte.

bordures sont contrastées : bordure claire lorsque le revêtement de la route est en couleur foncé et inversement.

**Facilité l'accès aux fauteuils roulants**  
La longueur d'un quai de bus est de 12 m (et ne peut être inférieure à 7 m) pour un usage de bus standards, d'une largeur minimum de 300 cm afin de pouvoir poser n'importe quel abribus tout en laissant une zone de 140 cm libre de tout obstacle. Enfin la hauteur idéale est 21 cm. Celle-ci a été définie suite à différents tests en présence de personnes

en fauteuil. Elle permet de limiter la pente de la plateforme rétractable du bus et ainsi de faciliter l'accès pour les usagers.

En raison de la spécificité architecturale et urbaine de la commune du Croisic, certains arrêts ne pourront pas être mis totalement en accessibilité, notamment ceux situés sur le port.

Le financement de ces travaux est de 70 % (266 000 €) à la charge du syndicat de transport de la Presqu'île et de 30 % (140 000 €) pour la Ville. Le coût moyen est estimé entre 15 000 € HT et 20 000 € HT par quais aménagés.

« Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les services publics étaient censés rendre accessible leurs lieux aux personnes handicapées. Mais deux décrets sont venus repousser cette date. Les investissements sont tellement conséquents que les collectivités ne disposent pas toujours suffisamment de moyens pour respecter les délais. Même si la commune se classe parmi les bons élèves, nous sommes conscients qu'il nous reste encore d'importants progrès à réaliser » explique Annick Mouilleron, l'adjointe en charge du Handicap. ■

## Travaux

### Sésame ouvre-toi

La porte de l'hôtel de ville, coté parking rue Jean-Jacques-Rousseau, s'ouvre désormais automatiquement afin de faciliter l'accès aux fauteuils roulants. Coût 4 200 € TTC.

### Potelets

Actuellement, la Ville procède à l'installation de potelets sur certaines portions de la route de la Côte Sauvage. Objectif : limiter le stationnement notamment sur la partie Natura 2 000.

## Requalification du chemin du Moulin Bâtard

Courant septembre, le chemin Moulin Bâtard va être réaménagé.

Sur une longueur de 250 m, la chaussée sera reprise et bénéficiera d'un nouvel enrobé, création d'accotements et de zones de stationnement, changement des conduites d'eau potable et intervention minimale sur le réseau d'assainissement.



Photographie©Ville du Croisic.

## Requalification de la zone artisanale

Une parcelle de 8 000 m<sup>2</sup> de la zone artisanale (ZA) va être nettoyée en septembre. Elle sert de décharge sauvage depuis plus de trente ans : débris divers, béton, briques, moteur, bateau, etc. Il s'agit non seulement d'une action environnementale mais aussi de rendre ce terrain aménageable.

Coût de l'intervention 300 000 € TTC.

Cette opération était nécessaire avant la requalification complète de la zone artisanale qui devrait suivre : nouvel enrobé sur les voies, bordures de trottoirs, zones de stationnement, éclairage public, etc. La première tranche concerne la rue du Pré du Pas et la rue des Courlis, la seconde tranche : rue des Goélands et rue des Pluviers.

À terme, la ZA sera transférée à Cap Atlantique conformément à la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi Notre) promulguée le 7 août 2015. (632 000 € TTC dont 60 % financés par Cap Atlantique).



Photographie©Arnoud Bréon / Ville du Croisic.

ÉTÉ



## Marché du terroir : nouvelle formule

La Ville du Croisic lance pour cet été une nouvelle formule du marché du Terroir en partenariat avec l'association des professionnels de la restauration croisicais (APRC).

« Auparavant, ce marché se tenait les vendredis matin en juillet et août mais lors des dernières éditions, nous avons constaté un essoufflement. Nous avons vu diminuer année après année, la participation des commerçants. Pourtant, un certain nombre de Croisicais reste attaché à ce rendez-vous estival. C'est pourquoi, nous souhaitons le relancer mais sous une nouvelle forme »

explique le maire, Michèle Quellard. Dorénavant, il est organisé les mêmes jours que « Les vieux métiers de la mer », c'est-à-dire les vendredis 8 et 22 juillet et 12 et 26 août de 16 h 00 à 21 h 00, place Dinan.

Très apprécié des touristes et Croisicais, le terroir devrait bénéficier de l'attractivité de cette manifestation.

Autre nouveauté: un restaurateur croisicais réalisera en direct une recette avec les produits des commerçants. Cette animation mettra à l'honneur non seulement les spécialités locales mais aussi le savoir-faire des chefs. ■

### Expositions consacrées au sculpteur Jean Fréour



#### Sculpteur, la passion d'une vie

Ancienne Criée

du 18 juin au 11 septembre,  
de 10 h 30 à 12 h 30 et de  
15 h 30 à 18 h 00 (du mardi au  
dimanche)

Entrée payante 5 €, gratuit  
pour les moins de 12 ans.

#### Un autre regard sur Jean Fréour : aquarelles, dessins et sculptures dans la collection Chapleau

La Galerie Chapleau  
du 18 juin au 25 septembre,  
de 14 h 30 à 18 h 00  
(du mardi au dimanche)

Entrée payante 3 €, gratuit  
pour les moins de 12 ans,  
7 € les deux expositions.

info

## URBANISME



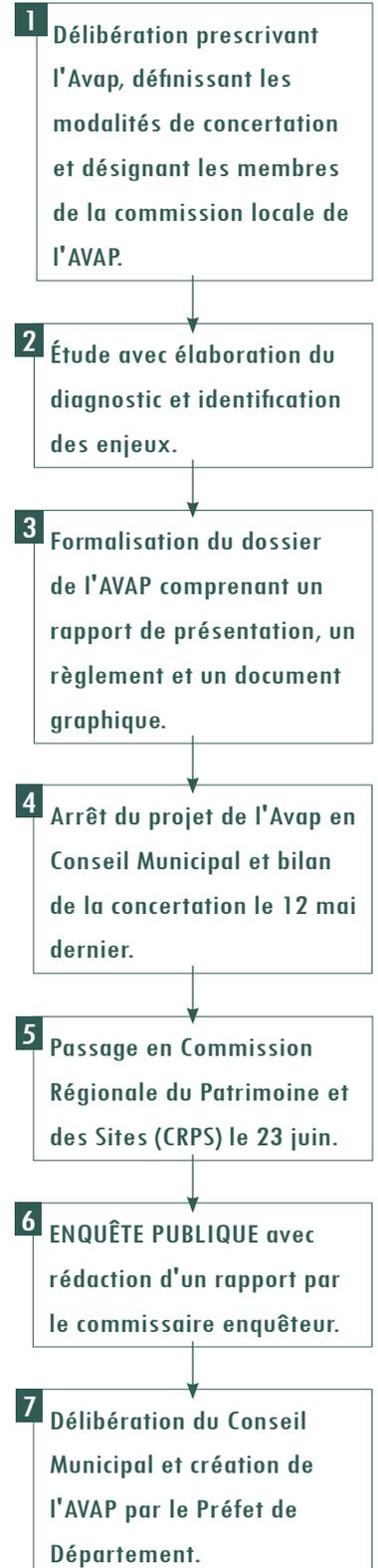
Photographie © Ville du Croisic

Un patrimoine à préserver et à transmettre !

## L'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (Avap), une nouvelle démarche pour le patrimoine

Le Croisic est une ville qui avance, qui améliore le quotidien de ses habitants et qui travaille à son avenir. Mais que serait son futur sans avoir à l'esprit la nécessité de préserver et de transmettre aux nouvelles générations son passé historique, son environnement naturel et son patrimoine architectural ?

### Schéma simplifié de procédure



■ info

Le Croisic protège ce patrimoine urbain et paysager à travers un document stratégique : la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP créée en 2006), qui définit des règles de construction exigeantes en terme de qualité du bâti et d'insertion paysagère sur les secteurs sensibles du territoire communal (centre-ville, littoral, zone rurale). Son périmètre retrace l'histoire architecturale et urbaine du Croisic à travers ses monuments, ses bâtiments, ses éléments architecturaux, ses vues et perspectives, ses ambiances. Autant

d'éléments qui contribuent à l'identité, à l'authenticité et à l'originalité du Croisic.

Comme l'impose la loi Grenelle II du 12 juillet 2010, il convient de faire évoluer les ZPPAUP en Avap (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine). Ils'agit surtout d'envisager les évolutions de notre patrimoine de manière qualitative afin de l'adapter aux exigences modernes et d'y intégrer une dimension de développement durable. Ce nouveau dispositif reprend les grands principes de la ZPPAUP afin de prévenir les mauvaises techniques

de réhabilitation, de maîtriser les extensions et évolutions du bâti tout en apportant des réponses appropriées à la restauration du patrimoine architectural.

L'étude a été confiée au cabinet AUP de Nantes sous la conduite de Céline Viaud, architecte du patrimoine, avec l'expertise de Claude Figureau, botaniste, ancien directeur du jardin des plantes de Nantes pour le relevé et le diagnostic des arbres. Les éléments qui suivent sont issus des différents documents produits par le cabinet AUP. ■

## Le périmètre

Le nouveau périmètre est proche du périmètre de la ZPPAUP et comprend 5 secteurs dont un secteur Paysage littoral qui intègre les sites inscrits et couvre de fait une partie maritime du territoire communal. Le périmètre intègre également, avec un règlement allégé, les quartiers d'Entre-deux-guerres, qui forment des ZIP, Zones d'Interface avec le Patrimoine majeur du centre historique ou balnéaire (entrée de ville, quartier Gambetta-Kervanel, quartier du Pré Fleuri-Hôpital, rue de Kervaudu).

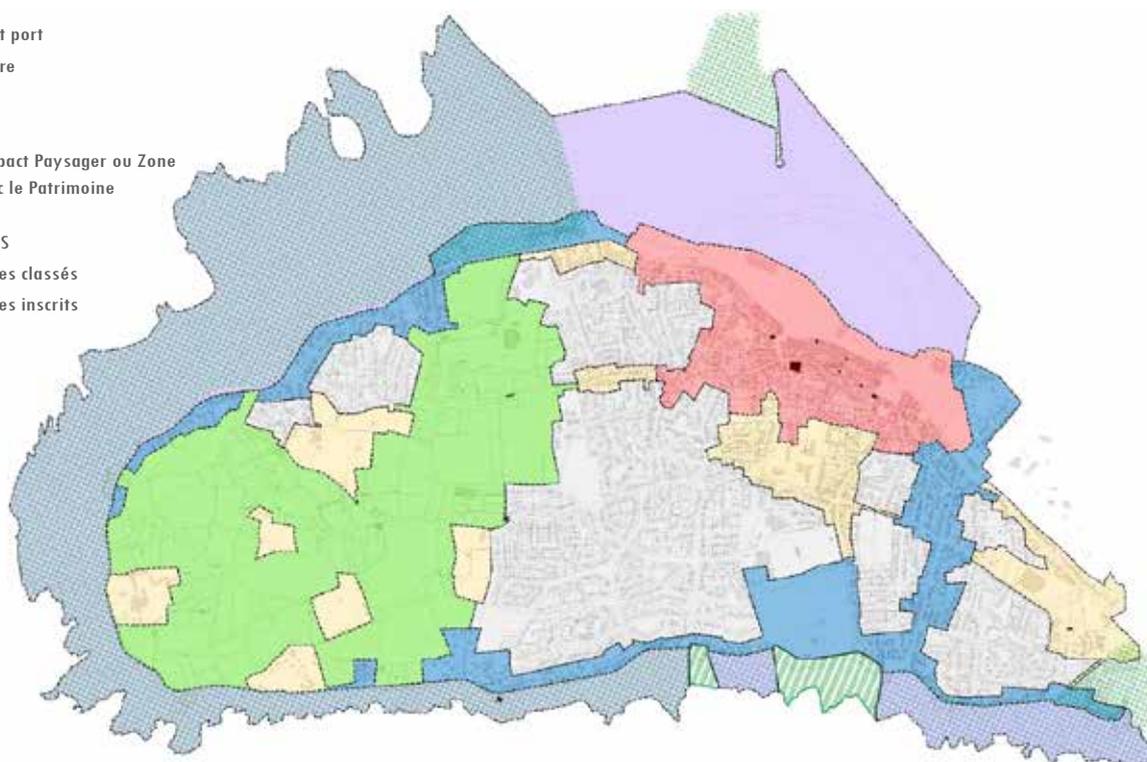
▭ Périmètre de l'AVAP

### SECTEURS DE L'AVAP

- ▭ Centre ancien et port
- ▭ Secteur balnéaire
- ▭ Paysage rural
- ▭ Paysage littoral
- ▭ ZIP : Zone d'Impact Paysager ou Zone d'Interface avec le Patrimoine

### PROTECTIONS EXISTANTES

- ▭ Emprise des sites classés
- ▭ Emprise des sites inscrits





## La procédure en cours - Les éléments clés

>> Suite aux évolutions législatives, un délai national à respecter pour la transformation de la ZPPAUP en Avap, à savoir juillet 2016 au plus tard (ce délai est en cours d'évolution dans le cadre de la loi Création, Architecture et Patrimoine).

>> Une compatibilité indispensable de l'Avap avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

>> L'intégration d'un volet développement durable avec des règles abordant les économies d'énergie et la production d'énergies renouvelables.

>> Une mise à jour de l'analyse qualitative du patrimoine et des prescriptions urbaines et paysagères.



## Quelques chiffres - récapitulatif des surfaces de la ZPPAUP à l'AVAP

ZPPAUP	AVAP
54 ha Centre-ville	45 ha Centre ancien et port
98 ha Bord de mer	60 ha Secteur balnéaire
136 ha Paysage rural	122 ha Paysage rural
4 ha chapelle du Crucifix	54 ha Zip
Total : 292 ha	232 ha Paysage littoral
+ Sites inscrits : 211 ha	Total : 288 hectares
+ Sites classés : 7 ha	+ 225 hectares sur le domaine maritime

## De la ZPPAUP à l'Avap, plus qu'un changement de nom

- Le maintien du périmètre des 500 mètres aux abords des monuments historiques au-delà des limites de l'Avap (Cette servitude sera adaptée avec la mise en place de Périmètres de Protection Modifiés se calant sur le périmètre de l'Avap).
- Volet environnemental plus développé et changement des délais d'instruction.
- Autorisations de travaux toujours soumises à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Mise en place d'une Commission de suivi (Commission locale de l'Avap).
- Réévaluation du patrimoine bâti et élargissement du périmètre.

## Améliorer la ZPPAUP

- Une amélioration du document afin de faciliter sa lecture et sa compréhension.
- Une adaptation des secteurs pour une meilleure lisibilité.
- Une évolution du règlement sur quelques points difficiles à appliquer dans la pratique dans un souci de simplification.
- Une meilleure connaissance pour une meilleure gestion du patrimoine végétal et arboré.
- Des compléments sur le diagnostic historique, paysager et architectural avec notamment l'intégration des quartiers de l'Entre-deux-guerres et du « petit » patrimoine.

## Réunion d'information au sujet des aménagements du site de Port Val (ancien camping Stella Maris)

Le Conseil Départemental organise le lundi 11 juillet 2016 à 18 h 00, salle du Soleil Royal, en mairie du Croisic, une réunion d'information sur les aménagements envisagés sur le terrain de Port Val (ancien camping), acquis il y a quelques années au titre des espaces naturels et sensibles. Cette réunion est ouverte à toute personne intéressée.

## ZOOM sur le rapport de présentation composé de trois volets

Volet n° 1 - Approche patrimoniale

Volet n° 2 - Approche environnementale

Volet n° 3 - Les objectifs de l'Avap

### Paysage, histoire et territoire – respecter la topographie et la valoriser

- Préserver les éléments qui permettent une lecture du paysage en protégeant le paysage littoral, le paysage rural et la végétation qui accompagnent le paysage urbain ;
- Soigner l'image de la commune à travers son architecture et son paysage, notamment à partir des axes de découverte (entrées de ville, D45) et du maillage de sentiers piétons et cyclistes, mais aussi les vues sur le clocher ;
- Exiger, pour les projets récents ou nouveaux, une intégration à la fois architecturale et paysagère dans l'environnement bâti ;
- Privilégier les matériaux locaux et les techniques traditionnelles tant pour la restauration que pour la construction contemporaine.



### Identité urbaine et architecturale – protéger le patrimoine bâti et garantir sa pérennité

- Élaborer une échelle de protections adaptées à la qualité architecturale du bâti en distinguant le patrimoine exceptionnel, le patrimoine remarquable et le patrimoine intéressant.



- Définir avec précision les principes d'une restauration « dans les règles de l'art » et (seulement) l'encourager sur les édifices non protégés par l'AVAP. Accentuer les exigences sur le secteur centre-ville ;
- Permettre, pour les nouvelles constructions, une inventivité architecturale qui mêle référence au bâti ancien (gabarits, matériaux) et expression contemporaine ;

- Valoriser les espaces publics et tous les espaces libres qui constituent l'écrin du patrimoine bâti, et notamment à travers les traitements de clôture et les plantations.

### **Patrimoine végétal et biodiversité — préserver les ambiances végétales et renforcer la biodiversité**

- Protéger la végétation remarquable et les beaux jardins ;



- Préserver et enrichir les ambiances végétales existantes avec une palette végétale adaptée ;
- Profiter des conditions climatiques pour élargir la palette végétale par l'introduction de nouvelles essences, plus rares mais tout à fait adaptées ;
- Favoriser la biodiversité dans le patrimoine bâti (flore des trottoirs, murs, lieux de nichage, etc.) et dans les espaces verts par des techniques d'entretien respectueuses ;
- Préserver les poches de boisements existantes et traiter les franges d'urbanisation par des espaces plantés qui ont le double avantage d'atténuer l'impact de ces secteurs et de protéger des vents dominants les espaces libres en arrière (permettant un meilleur développement végétal).

### **Prise en compte du climat — valoriser les atouts climatiques et intégrer les contraintes naturelles**

- Prendre en compte les risques naturels dans les nouveaux projets d'urbanisation et de construction, et en particulier limiter l'imperméabilisation des sols ;
- Préserver le front de mer et maîtriser les effets d'une sur-fréquentation ;
- Communiquer sur les atouts thermiques du bâti ancien et offrir des solutions d'amélioration énergétique dans le respect du patrimoine ;
- Rendre possible l'implantation de dispositifs d'énergies renouvelables dès que cela est compatible avec la qualité du paysage et de l'architecture.

### **Sensibilisation et animation — faire vivre l'AVAP à travers la sensibilisation au patrimoine (et inversement)**

#### **IMPORTANT**

L'enquête publique relative au projet d'Avap est prévue du 18 juillet au 22 août 2016 inclus. Les modalités d'organisation et les dates de permanences du commissaire-enquêteur seront communiquées dans la presse et sur le site Internet de la Ville.



## Inscription au « Plan Canicule »

Même si la météo du moment ne l'envisage pas, un épisode caniculaire doit être pris au sérieux. L'Institut de veille sanitaire et la Direction générale de la santé (DGS), veillent et alertent quotidiennement sur les risques de survenue de fortes chaleurs. La Ville du Croisic révisé son « Plan canicule » tous les ans.

Un recensement des personnes à risque est effectué par le centre communal d'action sociale (CCAS). Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile, celles de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile, les adultes handicapées ou malades à domicile, et d'une manière générale

les personnes dépendantes. Ceux en établissement hospitaliers ou maisons de retraite sont déjà connus et répertoriés et bénéficient, sous la responsabilité du directeur, d'un accompagnement permanent, matérialisé par un contrat de séjour, les dispensant d'un signalement particulier auprès de la Ville. Les résidents secondaires ont toute latitude pour demander leur inscription sur le registre de

la commune de leur résidence secondaire si elles le désirent ou si un tiers procède à un signalement pour elles. Une personne âgée ou handicapée peut se déclarer dans plusieurs communes à raison de ses résidences principales ou secondaires (sans avoir d'ailleurs à préciser ce point), la responsabilité de l'inscrire étant égale pour chaque maire. La demande d'inscription est réalisée

soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale: parent, voisin, médecin traitant, CCAS, service de soins à domicile, etc.).

Après cette inscription auprès du CCAS, en cas de déclenchement du « *Plan Canicule* », la mairie organise un contact périodique avec les habitants inscrits pour leur apporter des conseils et l'assistance dont ils ont besoin.

### Conseils pratiques

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région. La chaleur fatigue toujours, elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur. La pollution de l'air et l'humidité aggravent ces effets. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer avant les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Il faut maintenir son logement frais avec volets et fenêtres fermés dans la journée et ouverts la nuit, boire aussi régulièrement et fréquemment sans attendre la sensation de soif, n'hésitez pas à vous rafraîchir le corps et le visage plusieurs fois par jour. Bien sûr, il est conseillé de ne pas sortir aux heures chaudes (entre 12h00 et 16h00), a fortiori de s'exposer au soleil et puis donnez régulièrement de vos nouvelles à vos proches.

**Toute personne isolée de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans reconnue inapte au travail, ainsi que les personnes handicapées souhaitant être recensées dans le cadre du plan canicule, peuvent se présenter à l'accueil du CCAS: 3, rue de la Duchesse-Anne ou téléphoner au 02 28 56 79 00 - du lundi au vendredi de 9h00 et 12h00 et 13h30 à 17h30 (16h00 le vendredi).** ■

### Le CCAS reprend les missions du Clic sur Le Croisic

En raison de la décision du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale du Croisic (CCAS) de ne pas verser en 2016 la participation sollicitée par l'association « Le Clic Éclair'âge », le CCAS assure désormais seul les missions dévolues au Clic.

Dorénavant, les Croisicais et plus particulièrement les personnes âgées, qui étaient déjà en contact avec « Le Clic Éclair'âge » ainsi que toutes les autres personnes qui souhaitent obtenir des informations sur les aides et les services à mettre en place, notamment en matière de maintien à domicile, sont invitées à se faire connaître et à se rapprocher du CCAS du Croisic.

Les agents du CCAS sont à votre disposition pour vous renseigner sur tous les organismes existants: aide à domicile, lieux d'hébergements pour personnes âgées (maisons de retraite, foyers logement), ou pour vous accompagner dans vos démarches pour la mise en place de services tels que le portage de repas, la téléassistance, le transport « à la demande », les aides financières possibles telles que l'Aide personnalisée d'autonomie (APA), les demandes auprès de la Maison départementale des personnes handicapées » etc.



■ info

N'hésitez pas à nous contacter du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 (le vendredi jusqu'à 16 h 00) - 3, rue de la Duchesse-Anne - Tél. 02 28 56 79 00 - [ccas@lecroisic.fr](mailto:ccas@lecroisic.fr).

### Inscription école maternelle publique Dumont d'Urville

Pré-inscriptions à l'école maternelle publique Dumont-d'Urville pour la rentrée scolaire 2016-2017, pour les enfants nés en 2013 et 2014. Les inscriptions se font auprès du service de l'état civil avec le livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile. (Hôtel de ville, 5, rue Jules-Ferry).



# AGENDA

JUILLET 2016

## Exposition « Jean Fréour (1919 – 2010), sculpteur, la passion d'une vie »

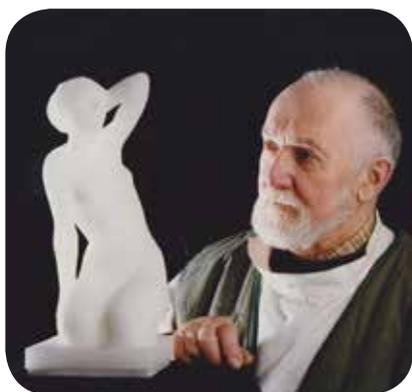
Samedi 18 juin au dimanche 11 septembre, de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h00 tous les jours sauf le lundi fermé, ancienne criée. Entrée: 5 €

## Exposition « L'œuvre de Jean Fréour dans la collection Chapleau » La Galerie Chapleau

Samedi 18 juin au dimanche 25 septembre, de 14h30 à 18h00 tous les jours sauf le lundi, La Galerie Chapleau. Entrée: 3 €

Ces deux expositions évoquent le riche parcours de cet artiste que le don et le travail ont hissé parmi les plus grands sculpteurs français. La nef de l'ancienne criée accueille plus de deux cents œuvres de Jean Fréour, dont certaines inédites. C'est une découverte des différentes facettes d'une œuvre réduite à tort à l'art sacré, en présentant bien sûr ce champ majeur de création chez l'artiste mais aussi le nu où il excella dans différents matériaux que révèle son ciseau. Magicien de la forme, explorateur fervent de la nature humaine, Jean Fréour est un virtuose dont le génie étonnera toujours.

Ville du Croisic et association Hélios, Cultures et Traditions du Terroir de France (Quimper).



## Cadran solaire et tir du canon méridien

Jusqu'au jeudi 15 septembre, tous les jeudis à 11 h 30, Mont-Lénigo.

Le Croisic possède depuis quelques années un cadran solaire qui vous indique l'heure solaire. Deux Croisicais, Claude et Alfred, ont étudié et réalisé l'instrument. Ces deux passionnés vous invitent également au « Tonnerre du Croisic », entendez par là le tir du canon méridien. En effet, ils ont imaginé un système qui, au passage du soleil au méridien, met le feu à la charge du canon. Ville du Croisic.

## Visite commentée

### Église Notre-Dame-de-Pitié

Tous les vendredis de juillet et août, 11 h 00, à l'église. L'église Notre-Dame-de-Pitié, construite à la fin du XV<sup>e</sup> renferme de nombreux éléments intéressants: baptistères, statues en bois polychrome, chaire à prêcher, ex-voto marins, autels, tableaux, vitraux, etc. Le bâtiment et la plupart des objets sont classés monuments historiques. Cet ensemble est un bon reflet de la vie des Croisicais au fil des siècles. Rendez-vous à l'intérieur près de l'entrée. Visite gratuite. Paroisse Saint-Yves.

## Conférence

### « l'île Dumet et ses fortifications »

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet à 21 h 00, foyer Émile-Thibault. Les Amis du Croisic reçoivent Michel Garnier, cofondateur de l'association « Dumet environnement et patrimoine », qui évoquera les fortifications de l'île Dumet au large de Piriac-sur-Mer et la défense du littoral de la Bretagne Sud. Gratuit. Société des Amis du Croisic.

## Braderie de la Croix-Rouge

Dimanche 3 juillet, de 9 h 30 à 18 h 30, salle du Lin, rue du Grand Lin.

Vente au profit de la Croix-Rouge Française de produits divers: vaisselle, vêtements, linge de maison, jouets, livres, bibelots, hygiène, entretien. Entrée libre.

Antenne de la Croix-Rouge Française du Croisic.

## Les soirées classiques du Croisic

Mardi 5 juillet à 21 h 00, chapelle du Crucifix. *Quatuor Aziliz*, quatuor de guitares classique. Paroisse Saint-Yves.

## Réunion de proximité élus - habitants

Mercredi 6 juillet 2016 à 18 h 00, parking du Lin. Ville du Croisic.

## La flore de la presqu'île, sortie nature

Mercredi 6 juillet.

Balade sur les sentiers pédestres et le littoral. Accompagné d'un guide bénévole, partez à la découverte du patrimoine naturel du territoire et de la richesse de sa flore. Sortie gratuite. Inscription obligatoire à l'office de tourisme. Association Decos - Office de tourisme.

## Découverte de la vieille Ville

Mercredis 6, 12, 20, 27 juillet à 10 h 00. Découverte des quartiers anciens du Croisic, témoins du riche passé commercial de la cité, tourné vers l'exportation du sel de Guérande.

Du quartier médiéval blotti autour de l'église Notre-Dame-de-Pitié à l'alignement des maisons d'armateurs sur les quais de granit, souvenirs historiques et anecdotes ponctueront cette déambulation, tout en évoquant également le développement de la pêche à la sardine au XIX<sup>e</sup> siècle ou l'essor des bains de mer à la même époque. Un livre ouvert sur un passé glorieux remis aujourd'hui en valeur. Inscription et billetterie à l'office de tourisme.



## Promenade sur le Traict

Mardi 12 juillet 2016 à 16 h 15, lundi 25 juillet à 14 h 15. Le Traict du Croisic est un site naturel remarquable où depuis une centaine d'années s'est développé l'élevage de coquillages, d'abord des huîtres puis aujourd'hui des coques et des palourdes. Cette promenade vous propose de cheminer pendant près de 2 heures sur ce grand désert de sable à marée basse pour découvrir l'activité conchylicole mais aussi la riche histoire de ce site qui servait autrefois de voie de liaison entre Le Croisic et le pays guérandais. Une immersion au milieu de la nature, des oiseaux et des parcs à coquillages qui laissera un souvenir marquant aux participants.

Inscription et billetterie à l'office de tourisme.

## Afassa jazz, concert

Jeudi 7 juillet à 18 h 00, place du Pilori. Afassa est un groupe d'afro/jazz créé autour d'une rencontre entre musiciens africains et nantais. Sa spécialité: le highlife (la belle vie) tire ses origines dans le calypso et des rythmes ghanéens. Dans les années quarante, ce style s'est nourri du jazz et du swing provenant des soldats américains. Office de Tourisme.

## Sortie pêche à pied

Jeudi 7 juillet à 14 h 00, parking de Saint-Goustan. Le bord de mer nous dévoile ses richesses à marée basse... Apprenez à reconnaître la faune et la flore de l'estran et

de la plage tout en vous familiarisant avec les techniques d'une pêche respectueuse du milieu. Tarifs: 6,00 € pour les adultes. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Inscription obligatoire à l'office de tourisme. Association CPIE.

### Les vieux métiers de la mer

Vendredi 8 et 22 juillet, de 17h30 à 20h00, place Dinan. Depuis 1994, sous les tilleuls de la place Dinan, au cœur de la ville, rencontrez d'anciens pêcheurs professionnels vous conter l'histoire de leur travail au travers d'exposition et d'animations. Accompagnés par le bagad de la Presqu'île, vous pouvez déguster des moules frites, des sardines, des grillades et flâner autour des divers stands pour apprécier toute la qualité et le labeur des métiers du monde maritime: la pêche bien sûr, mais aussi toute une palette d'activités liées à la mer comme la culture salicole, l'art des brodeuses et la beauté des coiffes d'antan, une exposition de crustacés naturalisés, des explications des différentes techniques de pêche, la réparation de casiers et de filets, l'art de confectionner les nœuds marins, la charpenterie de marine, calfatage, voilerie, les conserveries, etc. Office de tourisme du Croisic et les bénévoles des Vieux Métiers de la Mer.

### Croisic Tonic

Tous les lundis, mercredis et vendredis de juillet et août, parc de Penn-Avel.

Encadré par un animateur sportif diplômé, vous pourrez exercer une séance d'activité physique: développement cardio-pulmonaire, renforcement musculaire, étirements, stretching et relaxation. Renseignements et inscriptions au service des sports (Tél.: 02 28 56 79 07 – Port.: 06 79 44 79 63) ou à l'Office de Tourisme (Tél.: 02 40 23 00 70). Tickets à 3 €, vendus à l'office de tourisme. Ville du Croisic.



### Journée en faveur des sauveteurs en mer du Croisic

Dimanche 10 juillet, de 8h30 à 11h00 et 14h00 à 17h30, à l'estacade. La SNSM du Croisic a besoin de votre soutien,

n'hésitez pas à participer à cette action. Depuis 2005, près de 80 adhérents de l'Association des Plaisanciers Croisicais se mobilisent bénévolement pour aider et soutenir la SNSM du Croisic. Balades en mer aux touristes et autres vacanciers au profit de la SNSM. Une trentaine de bateaux, composé d'un skipper et d'un équipier, encadrés par des zodiacs de sécurité sont présents toute la journée. Cette navigation d'une heure, au départ de l'Estacade, vous fait découvrir la Côte Sauvage, ou le port de La Turballe, jusqu'à Lérat. Contact: Marylène Souchet – Port.: 06 81 31 72 04 ou Alain Lebreton – Port.: 06 17 85 20 83. Tarifs. Adulte: 3 €. 10 à 14 ans: 5 €. 3 à 10 ans: 2 €. Association des Plaisanciers du Croisic.

### Arts de la rue: « Un soir sur les quais » et marché nocturne

Lundi 11, 18 et 25 juillet à 21h00 sur les quais. Dans un site remarquable, les lundis soir d'été, Le Croisic accueille une pléiade d'artistes de rue sur près de 2 km de quais. Le port du Croisic s'anime de cracheurs de feu, échassiers, ventriloques, musiciens, chanteurs, automates, magiciens, clowns, etc. Parallèlement, un marché nocturne se décline tout au long du quai du Port Ciguet. Croisicais, estivants, voisins de la presqu'île se retrouvent sur les terrasses des cafés ou déambulent entre chaque animation. Ville du Croisic.



### Beach-Volley

Mardi 12 et 26 juillet, de 17h30 à 19h30, plage de Saint-Goustan.

Public concerné: à partir de 14 ans (avec autorisation parentale pour les mineurs). Tarif: 1 € par personne. Vente des tickets sur place le jour même, à partir de 16h30.

Renseignements et inscriptions au service des sports (Tél.: 02 28 56 79 07 – Port.: 06 79 44 79 63) ou à l'office de tourisme (Tél.: 02 40 23 00 70). Ville du Croisic.

### Les soirées classiques du Croisic

Mardi 12 juillet à 21h00, église Notre-Dame-de-Pitié. Herr Bach Trio, soprane, trompette et orgue. Paroisse Saint-Yves.

### Musique au salon, concert

Mercredi 13 juillet à 20h30, La Galerie Chapleau. Dans le cadre intime du salon du peintre, les artistes vont interpréter des œuvres de musique française de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Quelques mélodies de Fauré, de Massenet ou encore de Satie ainsi que les Feux d'Artifices pour piano et la sonate pour violon et piano de Debussy. Entrée: 8 € dans la limite des places disponibles. Ville du Croisic.

### Fête nationale

Jeudi 14 juillet, place d'Armes.

21h00 - concert du groupe Oasis, place d'Armes. 23h00 - feu d'artifice sur barges, quai des Canonnières. Ville du Croisic.



### Stetrice, concert

Jeudi 14 juillet à 18h00, place du Pilon.

Ce groupe de folk acoustique chante la mer et la Bretagne... Métissé d'instruments celtiques et traditionnels, il propose un voyage en chansons, entre océans, souvenirs d'enfance, histoire et légendes. Naviguez sur des rythmes rock, des ballades folks acoustiques, de la country music et autres sonorités celtiques, laissant toujours la part belle aux textes en français, anglais et breton. Office du tourisme.

### Exposition de modélisme

Du jeudi 14 juillet au lundi 15 août, 15h00 à 19h00, salle Jeanne d'Arc. Près de 80 maquettes présentées. Certaines naviguent dans le port du Croisic suivant la météo. Entrée gratuite. Club de Modélisme Intercommunal.

### Journée porte ouverte station SNSM du Croisic

Dimanche 17 juillet, de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 à la station SNSM – quai Port-Charly. Visite du canot de sauvetage tout temps du Croisic, le Pierre R. Graham, et de la station. Le canot tout temps du Croisic a été, cette année, au salon nautique de Paris, 1<sup>er</sup> canot tout temps à être exposé par la SNSM.

Entrée libre, dons au profit de la station SNSM du Croisic possible. Station SNSM du Croisic.

#### Réunion de proximité élus - habitants

Lundi 18 juillet à 18h00, parking du Sable Menu. Ville du Croisic.

#### Concours de pêche à l'éperlan

Mardi 19 juillet, de 15h00 à 17h00, à l'Estacade.

Concours de pêche aux éperlans à la mitraille et au bouchon en partenariat avec le Comptoir de la Mer. Tarif: 3 €. Vente des tickets sur place le jour même, à partir de 14h00. À partir de 8 ans. Renseignement et inscription au service des sports (Tél.: 02 28 56 79 07 – Port.: 06 79 44 79 63) ou à l'Office de Tourisme (Tél.: 02 40 23 00 70).

Ville du Croisic.

#### Les soirées classiques du Croisic

Mardi 19 juillet à 21h00, église Notre-Dame-de-Pitié.

Marie-Agnès et Marie-Astrid Hulot, orgue et violon. Paroisse Saint-Yves.

#### Journée d'action et de prévention routière

Mercredi 20 juillet, 09h30 à 18h00, place du 8 Mai. Nombreux ateliers et animations gratuites. Ville du Croisic. Police Municipale.

#### Collecte de sang

Mercredi 20 juillet, de 9h30 à 12h30, foyer Émile-Thibault.

100 000 dons de sang sont nécessaires par jour. Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Côte d'Amour.

#### Les soirées classiques du Croisic

Mercredi 20 juillet à 21h00, chapelle du Crucifix. Maris Stella, ensemble vocal mixte du Croisic. Paroisse Saint-Yves.



#### Les êtres vivants sur l'estran, sortie nature

Mercredi 20 juillet, dans la Cité.

La côte sauvage du Croisic attire par ses paysages maritimes et dunaires, ses plages agréables bordées d'une flore à découvrir et la variété de sa faune. La préservation de cet espace naturel sensible dépend de nous tous, il nous faut le respecter et le protéger. L'estran est un milieu de vie exceptionnel; c'est aussi un espace où les conditions de vie sont extrêmes et chaque espèce s'adapte à sa manière. Sortie gratuite. Inscription obligatoire à l'office de tourisme. Association Decos.

#### Réunion de proximité élus - habitants

Jeudi 21 juillet à 18h00, face au centre de Loisirs. Ville du Croisic.

#### Esprit Zik', concert de Julien Loko

Jeudi 21 juillet à 21h00, Mont-Esprit.

Julien Loko est un artiste complet: excellent musicien, interprète puissant et magnétique, auteur-compositeur inspiré, dessinateur, réalisateur de ses clips et de courts-métrages... Son univers artistique est polymorphe et envoûtant. Il livre sur scène ses nouvelles chansons, mélange de pop, de folk et de musiques urbaines, des chansons profondes, authentiques, sincères. Comme lui. Ville du Croisic.



#### Maeleane celte, concert

Jeudi 21 juillet à 18h00, place du Pilori.

Un duo guitare et violon qui reprend à sa manière des morceaux de Musique Celtique irlandaise traditionnelle qui bouge et virevolte autour des danseurs. Venez danser le Jigg, le Reel, le Hornpipe ou le Ceilli au son du violon endiablé de Mélanie. Office du Tourisme.

#### Les grands orgues du Croisic

Jeudi 21 juillet à 21h00, église Notre Dame-de-Pitié. Henri-Franck Beaupérian, titulaire des grands orgues de la cathédrale d'Angers. Entrée libre. Association du patrimoine de Notre Dame-de-Pitié.

#### Le Girls Run Summer Tour

Vendredi 22 juillet, place du 8 Mai.

Initiation à la pratique de la course à pied et découverte du matériel et de produits associés

à la pratique de cette activité par le biais de sessions gratuites.

#### Marcel Proust « A l'ombre de Combray », récital littéraire d'Éric Chartier

Samedi 23 juillet à 20h30, la Galerie Chapleau.

Par la magie du goût retrouvé grâce à une madeleine, Marcel nous fait revivre son enfance alors qu'il passait ses vacances chez sa Tante Léonie à Combray. Entrée: 8 €. Ville du Croisic.



#### Tournoi de tarot

Samedi 23 juillet à 13h30, salle des fêtes. Tournoi libre par table de 4 joueurs. Inscription: 10 €. Contact: Marie-Christine Panneau-Boisdron - Port.: 06 32 85 36 62 / tarotclubcroisic@gmail.com Tarot Club Croisicais.

#### Réunion de proximité élus - habitants

Lundi 25 juillet à 18h00, rue Emmanuel-Provost, face à la chapelle du Crucifix. Ville du Croisic.

#### Les soirées classiques du Croisic

Mardi 26 juillet à 21h00, église Notre-Dame-de-Pitié.

Hertfordshire Chamber Ensemble, orchestre d'instruments à vent et voix. Paroisse Saint-Yves.

#### Réunion de proximité élus - habitants

Mercredi 27 juillet à 18h00, parc de Penn Avel. Ville du Croisic.

#### La flore de la presqu'île, sortie nature

Mercredi 27 juillet, dans la Cité.

L'Office de Tourisme de la ville du Croisic, en collaboration avec l'association Decos, vous propose une balade sur les sentiers pédestres et le littoral. Sortie gratuite. Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme. Association Decos.

#### 1900 à la plage

Mercredi 27 juillet à 16h00, plage de Port Lin. De 15h00 à 17h00: défilé de la gare vers la plage de Port-Lin. De 16h30 à 19h00: jeux de plage, bains de mer, apéritifs

et collations. Le défilé composé de véhicules à cheval et à moteur de l'époque et des bénévoles de l'association costumés. Vous êtes costumé 1900, prenez votre pique-nique et venez nous rejoindre. Pour tous renseignements: 07 82 23 66 76. Association Art et Animations.

### Les Capitan's, concert

Jeudi 28 juillet à 18h00, place du Piloni.

Le groupe est né en 1962 en région parisienne. Tous copains d'école. À l'époque les Capitan's ont accompagné Françoise Hardy, Pétula Clark. Le groupe se reforme en 1999 avec le répertoire des années 1952 à 1962.

Office du Tourisme.



### La flore de la presqu'île, sortie nature

Jeudi 28 juillet. Balade sur les sentiers pédestres et le littoral. Accompagné d'un guide bénévole, partez à la découverte du patrimoine naturel du territoire et de la richesse de sa flore. Sortie gratuite. Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme. Association CPIE.

### Les Soirées Classiques du Croisic

Vendredi 29 juillet à 21h00, chapelle du Crucifix.

Hertfordshire Chamber Ensemble, orchestre d'instruments à vent et voix. Paroisse Saint-Yves.

## AOÛT 2016

### Réunion de proximité élus - habitants

Lundi 1<sup>er</sup> août à 18h00, Mont-Esprit. Ville du Croisic

### Arts de la rue: « Un soir sur les quais » et marché nocturne

Lundi 1<sup>er</sup>, 8, 16 et 22 août à 21h00 sur les quais. Dans un site remarquable, les lundis soir d'été, Le Croisic accueille une pléiade d'artistes de rue sur près de 2 km de quais. Le port du Croisic s'anime de cracheurs de feu, échassiers, ventriloques, musiciens, chanteurs, automates, magiciens, clowns, etc. Parallèlement, un marché nocturne se décline tout au long du quai du Port Ciguët. Croisicais, estivants, voisins de la

presqu'île se retrouvent sur les terrasses des cafés ou déambulent entre chaque animation. Ville du Croisic.

### Les soirées classiques du Croisic

Mardi 2 août à 21h00, église Notre-Dame-de-Pitié. *Quatuor Concordance*, quatuor classique. Paroisse Saint-Yves.

### Réunion de proximité élus - habitants

Mercredi 3 août à 18h00, parking SNSM Ville du Croisic.

### L'homme et la mer, concert

Mercredi 3 août à 18h30, La Galerie Chapleau. Mélodies françaises & Extraits d'opéras. Le programme est constitué, pour l'essentiel, de mélodies sur le thème de la mer, en français ce qui le rend abordable à tout public. Vous entendrez des mélodies inédites, des poèmes et des airs d'opéras qui la racontent. Entrée: 8 €. Ville du Croisic.

### La flore de la presqu'île, sortie nature

Mercredi 3 août 2016.

Balade sur les sentiers pédestres et le littoral. Accompagné d'un guide bénévole, partez à la découverte du patrimoine naturel du territoire et de la richesse de sa flore. Sortie gratuite. Inscription obligatoire à l'office de tourisme.

Association Decos - Office de tourisme.

### Esprit Zik', Les Capitan's en concert

Jeudi 4 août à 21h00, Mont-Esprit.

Le groupe est né en 1962 en région parisienne. Tous copains d'école. À l'époque les Capitan's ont accompagné Françoise Hardy, Pétula Clark. Le groupe se reforme en 1999 avec le répertoire des années 1952 à 1962.

Ville du Croisic.

### Pitou Weiss, concert

Jeudi 4 août à 18h00, place du Piloni.

Jazz manouche: les initiateurs de ce style, d'abord caractérisé par les instruments à cordes, sont Django Reinhardt et Stéphane Grappelli. Issu d'une grande famille gitane, et né avec une guitare entre les mains, la virtuosité de Pitou Weiss est sans égal lorsqu'il reprend, sans partition, les grands standards de Django. Office de Tourisme.

### Découverte de la Vieille Ville

Mercredi 3, 10, 17, 24, 31 août à 10h00. Découverte des quartiers anciens du Croisic, témoins du riche passé commercial de la cité, tourné vers l'exportation du sel de Guérande. Du quartier médiéval blotti autour de l'église

Notre-Dame-de-Pitié à l'alignement des maisons d'armateurs sur les quais de granit, souvenirs historiques et anecdotes ponctueront cette déambulation, tout en évoquant également le développement de la pêche à la sardine au XIXe siècle ou l'essor des bains de mer à la même époque. Un livre ouvert sur un passé glorieux remis aujourd'hui en valeur. Inscription et billetterie à l'office de tourisme.

### Promenade sur le Traict

Vendredi 12 août à 17h30, vendredi 26 août 2016 à 17h00. Le Traict du Croisic est un site naturel remarquable où depuis une centaine d'années s'est développé l'élevage de coquillages, d'abord des huîtres puis aujourd'hui des coques et des palourdes. Cette promenade vous propose de cheminer pendant près de 2 heures sur ce grand désert de sable à marée basse pour découvrir l'activité conchylicole mais aussi la riche histoire de ce site qui servait autrefois de voie de liaison entre Le Croisic et le pays guérandais. Une immersion au milieu de la nature, des oiseaux et des parcs à coquillages qui laissera un souvenir marquant aux participants. Inscription et billetterie à l'office de tourisme.



### Les Musiciens de Mille de Guise en trio

Samedi 6 août, à 18h30, La Galerie Chapleau. Ce trio joue sur des instruments d'époque avec pour vocation de faire vivre, découvrir, et de transmettre l'immense patrimoine des musiques anciennes dans le contexte culturel d'aujourd'hui. Entrée: 8 € dans la limite des places disponibles, en vente à l'hôtel de ville. Ville du Croisic.

### Porte ouverte station SNSM du Croisic

Dimanche 7 août, 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 à la station SNSM, quai Port-Charly. Visite du canot de sauvetage tout temps du Croisic, le Pierre R. Graham, et de la station. Le canot tout temps du Croisic a été, cette année, au salon nautique de Paris, 1<sup>er</sup> canot tout temps à être exposé par la SNSM. Entrée libre, dons au profit de la station SNSM du Croisic possible. Station SNSM du Croisic.

### Réunion de proximité élus - habitants

Lundi 8 août à 18h00, parking du Castouillet. Ville du Croisic.

### Beach-Volley

Mardi 9 et 23 août, de 17h30 à 19h30, plage de Saint-Goustan.

Public concerné : à partir de 14 ans (avec autorisation parentale pour les mineurs).

Tarif : 1 € par personne. Vente des tickets sur place le jour même, à partir de 16h30. Renseignements et inscriptions au service des sports (Tél.: 02 28 56 79 07 – Port.: 06 79 44 79 63) ou à l'office de tourisme (Tél.: 02 40 23 00 70). Ville du Croisic.



### Les soirées classiques du Croisic

Mardi 9 août à 21h00, église Notre-Dame-de-Pitié. *Trio Gauche & Co*, orgue, flûte et basson. Paroisse Saint-Yves.

### Réunion de proximité élus - habitants

Mercredi 10 août à 18h00, jardin de l'Hôtel de Ville. Ville du Croisic.

### Marché pirates, corsaires et marins

Mercredi 10 août, de 12h00 à 23h00 au Mont-Esprit. Attractions, artisanat, des scènes de « *Le Croisic m'est conté* ». Possibilité de repas sur place. Entrée libre. Pour tous renseignements : 07 82 23 66 76. Association Art et Animations.

### Les êtres vivants sur l'estran, sortie nature

Mercredi 10 août.

La côte sauvage du Croisic attire par ses paysages maritimes et dunaires, ses plages agréables bordées d'une flore à découvrir et la variété de sa faune. La préservation de cet espace naturel sensible dépend de nous tous, il nous faut le respecter et le protéger. L'estran est un milieu de vie exceptionnel ; c'est aussi un espace où les conditions de vie sont extrêmes et chaque espèce s'adapte à sa manière. Sortie gratuite. Inscription obligatoire à l'office de tourisme. Association Decos.

### Marché prolongé

Jeudi 11 août, jusqu'à 19h00, place Dinan. Ville du Croisic.

### Cajun duo, concert

Jeudi 11 août à 18h00, place du Pileri. La musique cadienne ou musique cajun des habitants francophones de la Louisiane est un mélange de genres musicaux et d'influences culturelles en particulier des ballades des Acadiens du Canada. Entre la guitare de Jacques et le violon d'Yves, le « Cajun Duo » vous fait découvrir cette musique. Office de Tourisme.

### Les Vieux Métiers de la Mer

Vendredi 12 et 26 août, de 17h30 à 20h00, place Dinan. Office de tourisme.

### La flore de la presqu'île, sortie nature

Vendredi 12 août.

Balade sur les sentiers pédestres et le littoral. Accompagné d'un guide bénévole, partez à la découverte du patrimoine naturel du territoire et de la richesse de sa flore. Sortie gratuite. Inscription obligatoire à l'office de tourisme. Association Decos - Office de tourisme.

### Tocqueville « De la démocratie en Amérique », récit littéraire d'Éric Chartier

Samedi 13 août à 20h30, La Galerie Chapeau. Tocqueville n'aura de cesse de transmettre à ses contemporains le mécanisme qu'il a observé de l'autre côté de l'Atlantique et son message nous parvient toujours par de-là les 170 années passées depuis la parution de son plus célèbre essai. Entrée : 8 €. Ville du Croisic.

### Fête de la Mer

Lundi 15 août.

La fête de la mer existe depuis 118 ans au Croisic. En 1893, l'abbé Dauffy a associé l'Assomption et la bénédiction des pêcheurs. Aujourd'hui, ce sont tous les gens de la mer et leurs différents métiers qui se placent sous la protection de la Vierge Marie. Mais au-delà d'une fête religieuse, c'est une journée consacrée à la mémoire de tous ceux qui ont péri en mer. Ville du Croisic.



### Concours de pêche à l'éperlan

Mardi 16 août, de 15h00 à 17h00, à l'Estacade.

Concours de pêche aux éperlans à la mitraille et au bouchon en partenariat avec le Comptoir de la Mer. Tarif : 3 €. Vente des tickets sur place le jour même, à partir de 14h00. À partir de 8 ans. Renseignement et inscription au service des sports (Tél.: 02 28 56 79 07 – Port.: 06 79 44 79 63) ou à l'Office de Tourisme (Tél.: 02 40 23 00 70). Ville du Croisic.



### Les soirées classiques du Croisic

Mardi 16 août à 21h00, église Notre-Dame-de-Pitié.

*François Ducasse et Annie Challan*, flûte et harpe. Paroisse Saint-Yves.

### La flore de la presqu'île, sortie nature

Mercredi 17 août.

Balade sur les sentiers pédestres et le littoral. Accompagné d'un guide bénévole, partez à la découverte du patrimoine naturel du territoire et de la richesse de sa flore. Sortie gratuite. Inscription obligatoire à l'office de tourisme. Association Decos. Office de tourisme.

### Sortie plumes et coquillages

Mercredi 17 août, de 14h00 à 16h00.

Une sortie pour rencontrer la diversité des coquillages et des oiseaux, vivant dans ce lieu atypique. Gratuite.

Réservation obligatoire auprès de la LPO 44 – Tél.: 02 51 82 02 97.

LPO 44.

### Esprit Zik', « Mo » en concert

Jeudi 18 août à 21h00, Mont-Esprit.

Fondé par deux amis d'enfance, « Mo » est l'alliance de deux personnalités complémentaires, une union qui fait la force de ce groupe. « Mo », ce sont les initiales de « *Métro Opéra* », car c'est ici que le nom du groupe a été trouvé. Cette célèbre station de métro au nom emplie de sens reflète bien leur trajectoire : le mouvement, le voyage, la musique... Ville du Croisic.

### Les Capitan's, concert

Jeudi 18 août à 18h00, place du Pilon.

Le groupe est né en 1962 en région parisienne. Tous copains d'école. À l'époque les Capitan's ont accompagné Françoise Hardy, Pétula Clark. Le groupe se reforme en 1999 avec le répertoire des années 1952 à 1962. Office de tourisme.

### « La France a-t-elle encore une chance dans la mondialisation? » conférence de Geoffroy Roux de Bézieux, vice-Président délégué et trésorier du Medef

Vendredi 19 août à 19h00, salle des fêtes.

Publications: « *Saluds de Patrons! Pourquoi les Français n'aiment plus leurs chefs d'entreprise?* » (Hachette) et de « *Pour sortir de la crise, le capitalisme* » (Éditions du Moment). Entrée libre. Ville du Croisic.

### 21° vide-greniers de l'Amicale Laïque

Dimanche 21 août, de 9h00 à 18h00, place Dinan. Bulletins à prendre à l'Hôtel de Ville. Tarif: 10 € pour les résidents du canton et 15 € pour les extérieurs. Amicale Laïque. Pour tous renseignements: 02 40 62 90 51.

### Braderie des commerçants

Lundi 22 août, place Dinan.

Gecala - association syndicale des commerçants.

### Collecte de sang

Lundi 22 août, de 9h30 à 12h30, foyer Émile-Thibault.

100 000 dons de sang sont nécessaires par jour. Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Côte d'Amour.

### Sortie Pêche à pied

Lundi 22 août à 14h00,

parking de Saint-Goustan.

Le bord de mer nous dévoile ses richesses à marée basse... Apprenez à reconnaître la faune et la flore de l'estran et de la plage tout en vous familiarisant avec les techniques d'une pêche respectueuse du milieu. Tarifs: 6,00 € pour les adultes. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Inscription obligatoire à l'office de tourisme. Association CPIE.

### Les soirées classiques du Croisic

Mardi 23 août à 21h00, église Notre-Dame-de-Pitié.

J.C. Gandrille et D. Galoutov, orgue et violon, autour des *Quatre saisons* de Vivaldi. Paroisse Saint-Yves.

### Les êtres vivants sur l'estran, sortie nature

Mercredi 24 août.

La côte sauvage du Croisic attire par ses paysages maritimes et dunaires, ses plages agréables bordées d'une flore à découvrir et la variété de sa faune. La préservation de cet espace naturel sensible dépend de nous tous, il nous faut le respecter et le protéger. L'estran est un milieu de vie exceptionnel; c'est aussi un espace où les conditions de vie sont extrêmes et chaque espèce s'adapte à sa manière. Sortie gratuite. Inscription obligatoire à l'office de tourisme. Association Decos.

### Troc music, concert

Jeudi 25 août à 18h00, place du Pilon.

Ce trio, en costumes rétro, se produit dans un décor de brocante et chine dans la chanson populaire pour y rénover des chansonnettes. Ils se font un malin plaisir à venir d'un style swing manouche parfois décalé. Office de tourisme.

### Les peintres dans la rue

Dimanche 28 août à partir de 17h30, Hôtel d'Aiguillon, place Donatien-Lepré.

Exposition et vente des œuvres réalisées le jour même dans la ville par les artistes. De 16h00 à 17h30: exposition des œuvres. À partir de 17h30: vente des œuvres. Association Art et Animations.

### Les soirées classiques du Croisic

Mardi 30 août à 21h00, église Notre-Dame-de-Pitié. Quintet Arabesque et Orgue, cuivres et orgue – classique. Paroisse Saint-Yves.

## SEPTEMBRE 2016

### Les soirées classiques du Croisic

Mardi 6 septembre à 21h00, église Notre-Dame-de-Pitié.

Ensemble *Influences Nantes*, renaissance: l'occident et l'orient. Paroisse Saint-Yves.

### Découverte de la Vieille Ville

Mercredi 7 et 14 septembre à 10h00.

Renseignements et inscription office de tourisme.

### Promenade sur le Trait

Vendredi 9 septembre à 15h30.

Renseignements et inscription office de tourisme.

### Conférence « L'Hermione, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours »

Vendredi 16 septembre à 21h00, salle des fêtes. Guy Gautreau de l'association « *Hermione – La Fayette* » évoque l'histoire et la reconstruction de ce célèbre navire dont l'épave

repose au large du Croisic depuis 1793. Entrée libre. Société des Amis du Croisic.

### Un écrivain, un jour au Croisic, Madeleine Chapsal

Mardi 20 septembre, à 18h00, salle des fêtes.

Madeleine Chapsal sera présente au Croisic pour présenter son dernier roman « *Brume légère sur notre amour* ». Elle est parmi nos auteurs français les plus populaires. Autrefois journaliste à L'Express et jurée du Prix Femina, elle a publié de nombreux romans à succès comme « *Un été sans histoire* » ou « *La maison de Jade* ». Elle a fait de sa vie une fiction. Ou peut-être est-ce le contraire? Ville du Croisic.



### Tournoi de Tarot

Samedi 24 septembre, salle des fêtes.

Inscription: 10 €. 14h00: tournoi libre.

Contact: Marie-Christine Panneau-Boisdrion. Port.: 06 32 85 36 62/ tarotclubcroisic@gmail.com. Tarot Club Croisicais.

### Salon du livre de la Ville du Croisic « Plumes d'Équinoxe »

Samedi 24 et dimanche 25 septembre, de 10h00 à 18h00 à l'ancienne criée.

Avec cette 20<sup>e</sup> édition de son salon littéraire dédié à la mer, la Ville du Croisic a l'ambition de proposer un festival majeur dans le domaine du livre. Cette année, le prix Goncourt 1985, Yann Quéffelec est le président de « *Plumes d'Équinoxe* ». Une trentaine d'écrivains seront présents autour du thème de la plaisance. Ville du Croisic.

### Concert symphonique d'automne

Dimanche 25 septembre, à 17h00, gymnase Gabriel-Gouraud Le Croisic.

« *Entendre Verdun 1916-2016* ». « *Le Chemin des Dames* » de Pierre Mechanick (Chant). « *1918, l'homme qui titubait dans la guerre* » cantate d'Isabelle Aboulker. Avec l'orchestre de la Philharmonie des Deux Mondes et le chœur des élèves du conservatoire de Cap-Atlantique. Réservation à l'office de tourisme. Association La Calebasse.

## LISTE « LE CROISIC, AUTHENTIQUE, MODERNE ET DYNAMIQUE »

Chères Croisicaises et Croisicais,

La saison estivale bat son plein. Même si le tourisme vit désormais pratiquement tout au long de l'année, cette période reste le pic de l'activité économique entre juin et septembre.

Car le tourisme est devenu, tout au long de l'histoire du Croisic, un moteur de développement par la création d'emplois directs et indirects. La seule branche « *hébergement et restauration* » représente, dans les comptes nationaux, environ 2,5 % du PIB, si l'on rajoute l'ensemble des dépenses des résidents et les non-résidents, le chiffre s'élève à 7 %.

Le Croisic en perçoit les retombées. Même si l'on ne doit pas tout sacrifier sur l'autel du tourisme, celui-ci est devenu prégnant dans la bonne santé

financière des comptes de la ville.

Nous avons même reçu les « *bravos sincères* » pour nos progrès dans la gestion de l'argent public de la part de l'opposition. Elle s'en attribue même un peu le mérite grâce à son action d'opposant. Si l'on suit ce raisonnement, cela revient à dire que pour améliorer encore les finances communales, l'opposition doit rester dans l'opposition. Nous sommes d'accord sur ce point.

À lire et comprendre ses récriminations, tout ce qui marche au Croisic, c'est grâce à l'opposition, tout ce qui dysfonctionne, c'est la faute de la majorité. Bref, si l'été est chaud et le ciel bleu, nous pourrions toujours remercier l'opposition. Pour la pluie,

venez nous voir.

Nos opposants se plaignent que parfois nous répondions à leur mot dans ce Croisic Mag. Ils souhaitent nous apostropher, nous faire la leçon, mais nous ne devrions pas leur répondre au nom d'une règle qu'ils ont pris unilatéralement. Grand bien leur fasse de cette règle, ce n'est pas la nôtre. Et si nous sommes interpellés, nous continuerons de répondre.

Mais nous resterons magnanimes sur bien des aspects de leur prose, considérant que tout ce qui est excessif est insignifiant.

Nous vous souhaitons une excellente saison estivale.

## LISTE « POUR QUE VIVE LE CROISIC »

Chères Croisicaises, chers Croisicais,  
Chers citoyens qui avez fait le choix du Croisic pour vos vacances,

Très bonnes vacances aux uns! Très bonne saison et bon courage aux autres! Nous souhaitons que les commerçants, hôteliers et restaurateurs aient trouvé les personnels saisonniers indispensables et les logements pour les héberger. Nous mesurons bien la difficulté de la tâche. Pour appuyer les professionnels locaux, peut-être créera-t-on un jour des structures, des événements, tels que nous les proposons dans ce magazine en janvier? Nos 7 propositions pour l'emploi restent valides, si la majorité veut bien s'en emparer.

Toujours sur l'emploi, nous évoquions, dans le précédent numéro, l'opportunité du traitement des poissons ne pouvant être rejetés en mer. Le marché vient d'être attribué. Nous espérons que la candidature du Croisic serait suffisamment construite et défendue pour être retenue par la SAEM... Sans surprise, c'est La Turballe qui aura l'usine, les 10 emplois et l'activité. Encore une occasion gâchée. C'est simplement désolant pour notre ville et son avenir.

Avec le développement économique, la gestion des finances de la ville est aussi un sujet prioritaire à nos yeux. Le 16 février 2016, le premier adjoint présentait le DOB (débat d'orientation budgétaire). Le 15 mars, il soumettait le budget 2016 à l'approbation du Conseil municipal:

Nous pouvons nous réjouir, cette année, de la presque maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement: dans les 3 ans à venir, on prévoit de ne les augmenter que de 34 000 € annuels. Calmons tout de même les envolées de l'adjoint aux finances dans la presse. « Nous n'avons pas attendu les remarques de l'opposition pour y arriver » peut-on y lire. Ah bon? Lors du dernier DOB, la majorité envisageait sans ciller plus de 250 000 € d'augmentation entre 2014 et 2015 pour ses dépenses de fonctionnement. On peut même remonter plus loin encore: sous le précédent municipal, entre 2008 et 2014,

elles ont décollé de 30 % en passant de 6 092 000 € à 7 919 000 €. S'ils n'ont pas attendu que nous fassions pression sur eux, qu'attendaient alors les élus majoritaires pour limiter le train de vie de la ville avant aujourd'hui? Pour rafraîchir quelques mémoires défaillantes, doit-on aussi rappeler notre influence dans l'arrêt du projet d'augmentation des indemnités des élus de 28 % en 2013; ou encore le gel de la part communale des impôts locaux pendant 3 ans? Allons, allons... Bravo sincère pour les progrès dans la gestion de l'argent public, mais de là à fanfaronner...

Toujours au sujet du budget, nous saluons une capacité de désendettement exceptionnelle aujourd'hui. Grâce à son épargne brute (la différence entre recettes et dépenses), la ville a besoin de moins de 2 ans pour rembourser sa dette. Nous appelons en revanche à la vigilance sur 5 points:

1. Le ratio augmente régulièrement dorénavant, pour atteindre 3,5 ans en 2018. Notons que jusqu'à 3, il est considéré comme bon, notamment par les banques dans leurs études de financement aux collectivités.
2. La majorité prévoit de réemprunter pour financer ses investissements. **En fin de municipalité, en 2018, la dette dépassera 5 500 000 €.** Un record pour la ville. Un fardeau pour la prochaine équipe municipale qui n'aura plus aucune marge de manœuvre.
3. Autre record: **les investissements engagés sur les 3 prochaines années atteignent 8 710 000 €.** Si nous sommes favorables au principe d'entretenir le patrimoine du Croisic, nous continuons de désapprouver la disproportion des montants investis dans la salle Jeanne d'Arc: ce sont bien 3 millions € dont il est question (et non les 1,9 millions vus ici et là dans la presse), pour transformer un bâtiment que l'on sait déjà sous dimensionné (211 places assises contre 380 dans l'actuelle salle des fêtes).
4. Les taux de fiscalité du Croisic

culminent toujours en 2016: 18,34 % et 21,39 % pour les taxes d'habitation et foncière. Ils dépassent ceux de toutes les autres communes de Cap Atlantique et notamment du Pouliguen, station balnéaire comparable, à 13,01 % et 17,84 %.

5. L'équilibre budgétaire se construit, entre autres, sur 2 incertitudes: la vente de l'hôtel du duc de l'Aiguillon pour 600 000 € et les indemnités du Département pour le port de plaisance à hauteur de 965 000 €; indemnités que nous pourrions bien être appelés à restituer. Madame le Maire se dit « optimiste » sur l'issue de l'appel en cours.

Pour finir, une requête: si la majorité enfreint la règle et s'appuie une fois encore sur notre article pour y répondre dans la page voisine, nous espérons qu'elle le fera au moins sans les nombreuses fautes de français qui ont émaillé sa dernière intervention dans le numéro d'avril.

Tant d'erreurs concentrées dans une leçon moralisante sur le respect, cela pourrait porter à rire; c'est surtout affligeant. Le respect des Croisicais commence par le soin apporté à ce que l'on fait pour eux. La relecture avant impression en fait partie. De même, la majorité n'a pas besoin de notre aide pour se discréditer. Notre objectif, contrairement à ce qui a été écrit, n'est pas de démolir pour le plaisir de démolir. Notre objectif est d'agir pour que les meilleures décisions soient prises pour notre ville. Nous appuyons toujours nos avis sur des faits vérifiés. Nous proposons des alternatives quand il y en a. Nous informons la population au moyen du peu d'espace qui nous est imparti ici. Si cela s'appelle « faire de la politique politicienne », pour reprendre une autre expression convenue de la majorité, dès que ses actions sont contestées, eh bien nous continuerons!

F. Thobie – J.-L. Rondenet – F. Bally – J.-M. Lucas – F. Aubineau – Y. Lescaudron – avec la collaboration de C. Barre Gascoin.

L'association  
**La Calebasse**  
propose

**LA  
PHILHARMONIE  
DES  
DEUX  
MONDES**  
*direction Philippe Hui*

# ENTENDRE VERDUN 1916 - 2016

## LE CHEMIN DES DAMES

Spectacle de et avec **Pierre Méchanick**  
Erika Guiomar ou Sylvie Lechevalier (piano)

## L'HOMME QUI TITUBAIT DANS LA GUERRE

Oratorio d'**Isabelle Aboulker** avec :  
**Blandine Folio-Peres** (mezzo-soprano)  
**Vincent Billier** (baryton)  
**Pierre Méchanick** (récitant)  
Le chœur des enfants  
du Conservatoire de Cap Atlantique

**DIM**  
**25 SEPT**  
2016

**Le Croisic Gymnase Gabriel Gouraud 17h**

Tarifs : 15 € - 5 € (moins de 12 ans)

Réservations : Office de tourisme du Croisic – Renseignements : 06 67 04 95 44

